G

I

POU

GR

DES P

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A LA GRAMMAIRE LATINE.

MONTREAL:
DES PRESSES À VAPEUR DE PLINGUET & LAPLANTE,
26, RUE ST. GABRIEL,

1859.

ÉL

L
com
Po
mot
lett
L
voy
son.
Il
L
sibl
L
pron
ces
L
se p
ces
L
dan
moi
Il
p, q
C
form
bi, i

GRAMMAIRE
FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

INTRODUCTION.

La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

Pour parler et pour écrire on se sert de mots. Les mots sont composés de lettres. Il y a deux sortes de lettres : les voyelles et les consonnes.

Les voyelles sont *a, e, i, o, u* et *y:* on les appelle voyelles parce que, seules, elles forment une voix, un son.

Il y a trois sortes d'*e:* l'*e* muet, l'*é* fermé, l'*è* ouvert.

L'*e* muet est celui dont le son est sourd et peu sensible, comme à la fin de ces mots : *bonne, mère.*

L'*é* fermé est celui dont le son est aigu, et qui se prononce la bouche presque fermée, comme à la fin de ces mots: *bonté, café.*

L'*è* ouvert est celui dont le son est plus ouvert, et qui se prononce en desserrant les dents, comme à la fin de ces mots : *accès, procès, succès.*

L'*y* s'emploie le plus souvent pour deux *i i,* comme dans *pays, moyen, joyeux,* qu'on prononce *pai-is, moi-ien, joi-ieux.*

Il y a dix-huit consonnes*: b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.*

Ces lettres s'appellent consonnes parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles: *ba, be, bi, bo, bu.*

Il y a deux espèces d'*h* : l'*h* muette et l'*h* aspirée. L'*h* muette est celle qui ne se prononce pas dans certains mots : comme *histoire*, *honneur* : on prononce comme s'il y avait *istoire*, *onneur*.

L'*h* aspirée est celle qui fait prononcer du gosier la voyelle qui suit : comme *la haine*, *les hameaux* ; l'on écrit et l'on prononce *la haine*, *les hameaux*, et non pas *l'aine*, *les zameaux*.

DES VOYELLES LONGUES ET BRÈVES.

Les voyelles longues sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles brèves sont celles sur lesquelles on appuie moins longtemps.

Par exemple, *a* est long dans *pâte* pour faire du pain ; il est bref dans *patte* d'animal.

e est long dans *tempête*, et bref dans *trompette*.

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite*.

o est long dans *apôtre*, et bref dans *dévote*.

u est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on appelle *accents* ; savoir, l'accent aigu (´), qui se place sur les *é* fermés, *bonté* ; l'accent grave (`), qui se met sur les *è* ouverts, *accès*, et l'accent circonflexe (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtres*.

Il y a en français huit sortes de mots ; savoir, le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

LE NOM.

Le nom est un mot qui sert à nommer les choses : comme *livre*, *chapeau*, *Adam*, *Montréal*.

Il y a deux sortes de noms, les noms communs (ou *d'espèce*), les noms propres (ou *d'individu*). Les noms communs (ou *d'espèce*) sont ceux qui conviennent à plusieurs choses semblables, comme *livre*, *chapeau*,

cheval. Les noms propres (ou *d'individu*) sont ceux que l'on donne à une seule personne, à une seule chose, comme *Adam, Montréal, Québec*.

Dans les noms il faut considérer les genres et les nombres.

GENRES.

Il y a en français deux genres, le masculin et le féminin.

Le masculin est le genre des noms de mâles, comme *le père*.

Le féminin est le genre des noms de femelles, comme *la mère*.

Remarque.—Cependant on a donné en français le genre masculin et le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles : c'est ainsi qu'on a fait du masculin *le jardin ;* c'est ainsi qu'on a fait du féminin *la rose*.

NOMBRES.

Il y a deux nombres, le singulier et le pluriel. Le singulier, c'est quand on parle d'une seule chose, comme *un cheval, un livre, la plume ;* le pluriel, c'est quand on parle de plusieurs choses, comme *des chevaux, des livres, des plumes*.

FORMATION DU PLURIEL.

Règle générale.—Pour former le pluriel des noms français n ajoute un *s* à la fin : *roi, rois, reine, reines*.

Exceptions générales.—I. Dans les noms terminés par *s, x, z*, on n'ajoute rien : *le fils, les fils ; la voix, les voix ; le nez, les nez*.

II. Dans les noms terminés par *au, eu, ou*, on ajoute *x* pour le pluriel : *le bateau, les bateaux ; le jeu, les jeux ; le caillou, les cailloux*.

III. La plupart des noms terminés par *al, ail*, forment le pluriel en changeant *al, ail*, en *aux ; le cheval, les chevaux ; le travail, les travaux* (1).

---

(1) I. Les noms suivans, *clou, filou, loup-garou, licou, matou, trou ; bal, carnaval ; attirail, camail, détail, épouvantail, éventail, gouvernail, poitrail, portail* suivent la règle générale.

II. *Bétail, aieul, ciel, œil* font au pluriel *bestiaux, aieux, cieux, yeux*. *Bercail*

MANIÈRE DE JOINDRE L'ARTICLE AUX NOMS.

L'article est un mot qui se joint aux noms communs (*pour marquer qu'ils sont pris dans un sens individuel*).

L'article français est, au singulier, *le* pour le masculin, *la* pour le féminin ; au pluriel, *les* pour les deux genres.

I. On retranche *e* dans *le*, on retranche *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle, ou par une *h* muette ; alors, à la place de *e* ou de *a*, on met une petite figure ('), qu'on appelle *apostrophe:* ainsi l'on écrit et l'on prononce *l'âme, l'histoire, l'argent, l'homme;* au lieu de *la âme, la histoire, le argent, le homme.*

II. Devant un nom singulier masculin qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée, on change *de le* en *du*, et *à le* en *au;* ainsi l'on ne dit pas: *le palais* de le *roi, obéir* à le *roi ;* mais *le palais* du *roi, obéir* au *roi.*

III. Devant un nom pluriel, on change toujours *de les* en *des*, et *à les* en *aux;* ainsi l'on ne dit pas: *la prudence* de les *pères est utile* à les *enfants;* mais on doit dire: *la prudence* des *pères est utile* aux *enfants.*

RÈGLE DES NOMS, *ou* DE LA RESTRICTION.

La restriction est un mot que l'on joint à un autre pour en restreindre la signification, qui, sans cela, serait trop générale.

On connaît la restriction par la question *quelle espèce de*, mise devant le mot dont on veut savoir si la signification est restreinte: ainsi dans cet exemple, *la lumière du soleil*, on demande *quelle espèce de lumière?* On répond *du soleil: du soleil* est la restriction du nom commun *lumière*, qui alors ne peut plus être pris pour toute espèce de lumière.

Règle.—En français tout nom qui restreint la signification d'un autre se met après lui avec *de* entre deux... La lumière *du soleil*. Les fleurs *du jardin*. Les avantages *de la diligence d'un écolier*.

---

n'a point de plurlel. Les autres exceptions s'apprendront par l'usage et avec le dictionnaire.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS

L'ADJECTIF.

L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité ou la quantité des personnes ou des choses.

On connaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre le mot *chose* ou *personne:* ainsi *habile, agréable, quelque, chaque* sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile, chose agréable, quelque personne, chaque chose.*

Les adjectifs français ont les deux genres et les deux nombres.

FORMATION DU FÉMININ.

Règles générales.—I. Lorsqu'au masculin l'adjectif est terminé par un *e* muet, comme *sage,* le féminin est semblable au masculin; ainsi l'on dit: homme *sage,* femme *sage.*

II. Si au masculin l'adjectif n'est pas terminé par un *e* muet, on y ajoute cet *e* muet, pour former le féminin: m. *prudent,* f. *prudente ; m. poli,* f. *polie ;* m. *bourru,* f. *bourrue.*

Exceptions.—I. Les adjectifs terminés comme les suivants : *ancien, bon, cruel, épais, gras, gros, nul, paysan, sot,* doublent au féminin la dernière consonne, avant d'ajouter l'*e* muet : *ancienne, bonne, cruelle, épaisse, grasse, grosse, nulle, paysanne, sotte.*

II. *Blanc, franc, frais, sec* font au féminin *blanche, franche, fraîche, sèche ;* mais *caduc, turc, public, grec* font *caduque, turque, publique, grecque. Favori* fait *favorite.*

III. *Bref, naïf, neuf* font *brève, naïve, neuve ;* mais *bénin, malin, long* font *bénigne, maligne, longue.*

IV. Les adjectifs terminés par *x,* changent *x* en *se ; fameux, fameuse :* cependant *faux, doux, roux* font *fausse, douce, rousse.*

V. Le féminin des adjectifs terminés par *eur* s'apprend par l'usage, et se trouve dans le dictionnaire (1).

FORMATION DU PLURIEL.

Règle.—Les adjectifs forment leur pluriel comme les noms.

Exception.—Les adjectifs suivants n'ont point de pluriel masculin : *austral, boréal, fatal, filial, final, natal, pastoral, pectoral, total*.... ; mais *pascal* et *naval* font *pascals, navals.*

ADJECTIFS POSSESSIFS.

Les adjectifs possessifs sont ceux qui marquent la propriété ou la possession qu'on a d'une chose.

SINGULIER.		PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
m.	f.	m. f.	m. f.	m. f.
mon,	ma,	mes.	notre,	nos.
ton,	ta,	tes.	votre,	vos.
son,	sa,	ses.	leur,	leurs.

Remarque.—Mon, ton, son s'emploient aussi pour le féminin ; mais seulement devant une voyelle ou un *h* muet.

Il y a encore d'autres adjectifs possessifs qui s'emploient toujours sans nom exprimé : ce sont, *le mien, le nôtre ; le tien, le vôtre ; le sien ;* ils forment leur féminin et leur pluriel selon les règles ci-dessus données : mais *le leur* fait au féminin *la leur*, et au pluriel *les leurs* pour les deux genres.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

L'adjectif démonstratif est celui qui sert à montrer les personnes ou les choses.

	M.		F.		M. F.
Sing....	ce..	cet	cette.	Plur....	ces.

(1) *Complet, dévot, discret, inquiet, niais, replet, secret* suivent la seconde règle générale,.... *Vieux, beau, nouveau, fou, mou* ont un second masculin, *vieil, bel, nouvel, fol, mol,* * qui s'emploie devant une voyelle ou un *h* muet : *vieil* habit, *bel* arbre, *nouvel* an, *fol* orgueil. C'est de ce dernier masculin que se forme le féminin *vieille, belle, nouvelle, folle, molle.*

* Inusité.

Remarque.—On met *ce* devant une consonne ou un *h* aspiré : *ce* livre, *ce* hameau : on met *cet* devant une voyelle ou un *h* muet : *cet* ormeau, *cet* homme (1).

RÈGLE DES ADJECTIFS.

L'adjectif se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte. Le *bon* père. La *bonne* mère. Lieux *charmants.* Les *fortes* branches d'*un grand* arbre.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PRONOM.

Le pronom est un mot qui tient la place du nom.

Il y a en français des pronoms personnels, des pronoms démonstratifs, des pronoms relatifs, des pronoms interrogatifs.

PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms personnels sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première est celle qui parle, la seconde est celle à qui l'on parle, la troisième est celle de qui l'on parle.

PRONOMS DE LA PREMIÈRE ET DE LA SECONDE PERSONNE.

Ces pronoms sont des deux genres.

Prem. pers.... *Sing*.... Je, me, moi. *Plur*....Nous.
Sec. pers.... *Sing*.... Tu, te, toi. *Plur*.... Vous.

Remarque.—Par politesse en français on dit *vous* au lieu de *tu*, *te*, *toi :* ainsi en parlant à un enfant, on dit : *Vous êtes bien aimable.*

PRONOMS DE LA TROISIÈME PERSONNE.

Ces pronoms sont :

SINGULIER.			PLURIEL.			SING. PLUR.
m.	f.	m. f.	m.	f.	m. f.	m. f.
il, le ;	elle, la ;	lui.	ils, eux ;	elles ;	les, leur.	y, en.

(1) Si l'on veut montrer les choses d'une manière plus précise, on met après le nom l'adverbe *ci*, pour les choses plus prochaines ou présentes ; et l'adverbe *là*, pour les choses plus éloignées ou absentes.... Depuis cette année-*là*, je ne l'ai vu que ces jours-*ci*.

Il y a encore un pronom de la troisième personne, qu'on appelle pronom *réfléchi* parce qu'il marque le rapport d'une personne à elle-même. Ce pronom est des deux genres et des deux nombres : c'est *se, soi.*

Remarque.

me, moi, nous,	se mettent souvent pour	à moi, à nous.
te, toi, vous,		à toi, à vous.
lui, leur, y,		à lui, à elle, à eux, à elles.
se, soi,		à soi.
en,		de lui, d'elle, d'eux, d'elles.

Vous *m*'avez recommandé cette affaire ; je m'*en* occuperai, et j'*y* donnerai mes soins, *c. à. d.* vous avez recommandé *à moi ;* je m'occuperai *d'elle ;* je donnerai mes soins *à elle.*

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Les pronoms démonstratifs servent à montrer les choses dont on parle.

SINGULIER.		PLURIEL.	
m.	f.	m.	f.
ce.			
celui-ci ;	celle-ci.	ceux-ci ;	celles-ci.
celui-là ;	celle-là (1).	ceux-là ;	celles-là.
celui ;	celle.	ceux ;	celles.
ceci, cela.			

PRONOMS RELATIFS.

Les pronoms relatifs sont ceux qui se rapportent à un nom précédent.

SINGULIER.		PLURIEL.		SING. PLUR.
m.	f.	m	f.	m. f.
lequel,	laquelle.	lesquels,	lesquelles.	qui, que.
duquel,	de laquelle.	desquels,	desquelles.	quoi.
auquel,	à laquelle.	auxquels,	auxquelles.	dont, où.

(1) *Celui-ci, ceci,* servent à montrer des personnes ou des choses proches, ou qui ont été nommées les dernières : *celui-là, cela,* servent à montrer des personnes ou des choses éloignées, ou qui ont été nommées les premières : Le printemps et l'automne ont chacun leurs avantages ; *celui-ci* donne les fruits, et *celui-là* les fleurs.

Remarque.—Qui, que, quoi, dont, où, quand ils sont relatifs, peuvent se tourner par *lequel*, etc.

Dieu *qui* est bon, *c. à. d.* Dieu *lequel* est bon.

Le livre *que* je lis, *c. à. d.* le livre *lequel* je lis.

Les livres *dont* je me sers, *c. à. d.* les livres *desquels* je me sers.

C'est à *quoi* je pense, *c. à. d.* c'est la chose *à laquelle* je pense.

La maison *où* je vais, *c. à. d.* la maison *à laquelle* je vais.

PRONOMS INTERROGATIFS.

Les pronoms interrogatifs sont ceux qui servent à interroger ; savoir, *qui, que, quoi, où.* Ces pronoms peuvent se tourner par l'adjectif *quel, quelle* et un nom ; ce qui les fait distinguer des pronoms relatifs.

Qui vient-là ? *c. à. d. quel homme* vient là ?

Que dites-vous ? *c. à. d. quelle chose* dites-vous ?

De quoi vous occupez-vous ? *c. à. d.* de *quelle chose* vous occupez-vous ?

Par *où* passerez-vous ? *c. à. d.* par *quel endroit* passerez-vous ?

RÈGLE DES PRONOMS.

Les pronoms se mettent au même genre et au même nombre que le nom dont ils tiennent la place. *Exemple :* Dieu aime les enfants dociles, *il les* protége.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE VERBE.

Le verbe est un mot qui sert à marquer que l'on est, que l'on fait, ou que l'on souffre quelque chose : ainsi

être, je suis, est un verbe ; *lire, je lis*, est un verbe ; *être battu* est un verbe.

Dans les verbes il faut considérer les modes, les temps, les nombres et les personnes.

DES MODES.

Les modes sont les différentes manières de signifier dans les verbes.

Il y a en français six modes : l'infinitif, le participe, l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif.

L'infinitif marque l'action en général sans nombres ni personnes, ne faisant pour ainsi dire que la nommer ; c'est le *verbe-nom*, comme *aimer*.

Le participe marque l'action comme une qualité ; c'est le *verbe-adjectif :* comme verbe, il a des temps ; comme adjectif, il se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte ; comme *aimé, aimée, aimant* (1).

L'indicatif affirme que l'action se fait, s'est faite ou se fera, comme *j'aime, j'ai aimé, j'aimerai.*

Le subjonctif marque que l'on doute ou que l'on souhaite que l'action se fasse, comme je doute qu'*il vienne ;* je désirerais qu'*il vînt.*

Le conditionnel marque que l'action se ferait moyennant une condition, comme *je lirais* si j'avais des livres.

L'impératif commande de faire l'action, comme *fuyons* l'oisiveté ; *aimez* vos parents.

DES TEMPS.

Il y a différents temps dans les verbes.

Le *présent* marque que l'action se fait, comme *je lis.*

L'*imparfait* marque que l'action se faisait pendant une autre action passée, comme *je lisais* quand il entra.

Il y a trois parfaits en français.

(1) Le participe présent français est des deux genres et des deux nombres.

Le *parfait indéfini* marque simplement qu'une action est passée, comme *j'ai lu* votre livre.

Le *parfait défini* marque une action faite pendant un espace de temps entièrement écoulé, comme *je lus* hier cette histoire (1).

Le *parfait antérieur* marque une action passée avant un espace de temps aussi passé, comme j'allai me promener lorsque *j'eus lu* cette histoire.

Le *plus-que-parfait* marque une action faite avant une autre action passée, comme *j'avais lu* quand il est entré.

Le *futur simple* marque que l'action se fera, comme *je lirai* demain.

Le *futur passé* marque qu'une action sera faite quand une autre action se fera, comme *j'aurai lu* quand il viendra.

Il y a en français des temps simples et des temps composés.

FORMATION DES TEMPS SIMPLES.

C'est du présent de l'infinitif que se forment le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le parfait défini.

Le présent de l'infinitif est tout formé et se termine en *er, ir, evoir, re* : comme aim-*er*, fin-*ir*, rec-*evoir* rend-*re*.

I.

Si l'infin. est	en	*er*,	comme	aim-*er*,	inf. prés.
on change *er*	en	*ant*,		aim-*ant*, pour le	part. prés.
	en	*é*,		aim-*é*,	part. pas.
	en	*e*,		j'aim-*e*,	prés. ind.
	en	*ai*,		j'aim-*ai*,	parf. déf.

II.

Si l'infin. est	en	*ir*,	comme	fin-*ir*,	inf. prés.
on change *ir*	en	*issant*,		fin-*issant*, pour le	part. prés.
	en	*i*,		fin-*i*,	part. pas.
	en	*is*,		je fin-*is*,	prés. ind.
	en	*is*,		je fin-*is*,	parf. déf.

(1) En français cet espace de temps (qui s'appelle *période*) doit être au moins de vingt-quatre heures : ainsi on ne pourrait pas dire *je lus* ce matin cette histoire ; mais il faudrait dire *j'ai lu*, etc.

III.

Si l'infin. est	en *evoir*,	comme rec-*evoir*,		inf. prés.
on change *evoir*	en *evant*	rec-*evant*,	pour le	part. prés.
	en *u*,	reç-*u*,		part. pas.
	en *ois*,	je reç-*ois*,		prés. ind.
	en *us*,	je reç-*us*,		parf. déf.

IV.

Si l'infin. est	en *re*,	comme rend-*re*,		inf. prés.
on change *re*	en *ant*,	rend-*ant*,	pour le	part. prés.
	en *u*,	rend-*u*,		part. pas.
	en *s*,	je rend-*s*,		prés. ind.
	en *is*,	je rend-*is*,		part. déf.

Remarques sur les verbes en re.

I.

Si l'infin. est	en uire,	comme rédui-*re*,		inf. prés.
on change *re*	en *sant*,	rédui-*sant*	pour le	part. prés.
	en *t*, (1)	rédui-*t*,		part. pas.
	en *s*,	je rédui-*s*,		prés. ind.
	en *sis*,	je rédui-*sis*,		parf. déf.

II.

Si l'infin. est	en *indre*	comme crai-*ndre*,		inf. prés.
on change *ndre*	en *gnant*,	crai-*gnant*,	pour le	part. prés.
	en *nt*,	crai-*nt*,		part. pas.
	en *ns*,	je crai-*ns*,		prés. ind.
	en *gnis*,	je crai-*gnis*,		parf. déf.

(1) *Nuire* et *luire* font au part. passé *nui*, *lui*.

TABLEAU

DES VERBES QUI NE SONT IRRÉGULIERS QUE DANS LEURS QUATRE DERNIERS TEMPS PRIMITIFS (1).

présent infin.	*part. présent.*	*part. passé.*	*présent indic.*	*parfait défin.*
Assaillir	assaillant	assailli	j'assaille	j'assaillis
Bouillir	bouillant	bouilli	je bous	je bouillis
Couvrir	couvrant	couvert	je couvre	je couvris
Fuir	fuyant	fui	je fuis	je fuis
Ouvrir	ouvrant	ouvert	j'ouvre	j'ouvris
Sentir	sentant	senti	je sens	je sentis
Sortir (2)	sortant	sorti	je sors	je sortis
Partir	partant	parti	je pars	je partis
Vêtir	vêtant	vêtu	je vêts	je vêtis
Battre	battant	battu	je bats	je battis
Mettre	mettant	mis	je mets	je mis
Croître	croissant	cru	je crois	je crus
Paraître	paraissant	paru	je parais	je parus
Naître	naissant	né	je nais	je naquis
Repaître	repaissant	repu	je repais	je repus
Coudre	cousant	cousu	je couds	je cousis
Moudre	moulant	moulu	je mouds	je moulus
Résoudre	résolvant	résolu (3)	je résous	je résolus
Suivre	suivant	suivi	je suis	je suivis
Vaincre	vainquant	vaincu	je vaincs	je vainquis
Vivre	vivant	vécu	je vis	je vécus
Circoncire	circoncisant	circoncis	je circoncis	je circoncis
Confire	confisant	confit	je confis	je confis
Ecrire	écrivant	écrit	j'écris,	j'écrivis
Lire	lisant	lu	je lis	je lus
Suffire	suffisant	suffi	je suffis	je suffis
Rire	riant	ri	je ris	je ris
Maudire	maudissant	maudit	je maudis	je maudis
Croire	croyant (4)	cru	je crois	je crus

(1) Ces temps se nomment *primitifs* parce qu'ils servent à former les autres temps.

(2) Signifiant *aller dehors ;* mais *sortir* signifiant *obtenir*, et *ressortir* signifiant *être du ressort*, se conjuguent comme *finir*, ainsi que *répartir* signifiant *partager*.

(3) *Résoudre* a deux participes passés, *résolu* et *résous*.... résolu, c'est-à-dire décidé ; résous, c'est-à-dire réduit ; dans ce dernier cas, il n'a point de féminin.

(4) *Croire* change *y* en *i* devant un *e* muet ; *ils croient*, *que je croie*.

FORMATION DES AUTRES TEMPS SIMPLES DE L'INDICATIF.

I. Du présent de l'infinitif se forme le futur simple en changeant *r*, *oir*, *re* en *rai*, comme

Aime-*r*, fini-*r*, recev-*oir*, rend-*re*.
J'aime-*rai*, je fini-*rai*, je recev-*rai*, je rend-*rai*.

II. Du participe présent se forme l'imparfait de l'indicatif en changeant *ant* en *ais* (1) comme

Aim-*ant*, finiss-*ant*, recev-*ant*, rend-*ant*.
J'aim-*ais*, je finiss-*ais*, je recev-*ais*, je rend-*ais*.

Remarques.

I. Dans les verbes en *cer*, *cevoir*, *ger*, pour conserver la prononciation douce du *c* et du *g*, on met une cédille sous le *ç* et un *e* après le *g* toutes les fois qu'ils sont suivis de *a*, *o*, *u* ; je perçai, je reçois, je reçus, je mangeai, je mangeais.

II. Dans les verbes en *yer* on change *y* en *i* devant un *e* muet final : *il envoie, ils envoient, tu emploies*, et non pas *il envoye, ils envoyent, tu employes.*

FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS.

On appelle verbe *auxiliaire* un verbe qui sert à en conjuguer un autre.

Avec le participe passé du verbe et les différents temps de l'auxiliaire *avoir*, on forme les parfaits, les plusque-parfaits et le futur passé de l'indicatif.

NOMBRES ET PERSONNES.

Il y a deux nombres dans les verbes, et dans chaque nombre trois personnes : la première, comme *je lis, nous lisons* ; la seconde, comme *tu lis, vous lisez* ; la troisième, comme *il lit, ils lisent, Pierre lit, les écoliers lisent.*

FORMATION DES PERSONNES.

C'est de la première personne du singulier de chaque temps que se forment ordinairement les autres personnes.

(1) *Savoir* fait au participe *sachant*, et à l'imparfait *je savais.*

Remarque générale.

Si la première personne du singulier est terminée par un *e* muet, comme *j'aime*, la troisième du singulier est semblable à la première, *il aime*, (excepté à l'imparfait du subjonctif) ; mais si la première personne est terminée par *s*, comme *je finis*, *j'aimais ;* la seconde personne du singulier est toujours semblable à la première, *tu finis*, *tu aimais*.

Conjuguer, c'est réciter de suite les modes d'un verbe avec leurs temps, leurs nombres et leurs personnes.

Avant de conjuguer les verbes réguliers, il faut savoir conjuguer le verbe auxiliaire *avoir*.

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PARFAIT.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. J'ai.
Tu as.
Il a.
Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils ont.

IMPARFAIT.

Sing. J'av-*ais*.
Tu av-*ais*.
Il av-*ait*.
Plur. Nous av-*ions*.
Vous av-*iez*.
Ils av-*aient*.

PARFAIT DÉFINI.

Sing. J'eu-*s*.
Tu eu-*s*.
Il eu-*t*.
Plur. Nous eû-*mes*.
Vous eû-*tes*.
Ils eu-*rent*.

PARFAIT INDÉFINI.

Sing. J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Plur. Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Sing. J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Plur. Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Sing. J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Plur. Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR SIMPLE.

Sing. J'au-*rai.*
Tu au-*ras.*
Il au-*ra.*
Plur. Nous au-*rons.*
Vous au-*rez.*
Ils au-*ront.*

FUTUR PASSÉ.

Sing. J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Plur. Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Sing. Que j'aies.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Plur. Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Sing. Que j'eu-*sse.*
Que tu eu-*sses.*
Qu'il eû-*t.*
Plur. Que nous eu-*ssions.*
Que vous eu-*ssiez.*
Qu'ils eu-*ssent.*

PARFAIT.

Sing. Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Plur. Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Sing. Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Plur. Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Sing. J'au-*rais.*
Tu au-*rais.*
Il au-*rait.*
Plur. Nous au-*rions.*
Vous au-*ries.*
Ils au-*raient.*

PARFAIT.

Sing. J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Plur. Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sing. Aie.
Qu'il ait.
Plur. Ayons.
Ayez.
Qu'ils aient.

CONJUGAISON

de l'infinitif, du participe et de l'indicatif des verbes réguliers.

INFINITIF.	PARTICIPE.
PRÉSENT.	PRÉSENT.
Aimer.	Aimant.
PARFAIT.	PASSÉ.
Avoir aimé.	Aimé, ayant aimé.
FUTUR.	FUTUR.
Devoir aimer.	Devant aimer.
FUTUR PASSÉ.	
Avoir dû aimer.	

INDICATIF.

PRÉSENT

Au présent de l'indicatif, si la première personne est terminée par *e*, comme j'aim-*e*,
on change *e* en *es* tu aim-*es*, pour la 2e pers. sing.
il aim-*e*,
en *ons*, nous aim-*ons*, la 1re pers. plur.
en *ez*, vous aim-*ez*, la 2e pers. plur.
en *ent*, ils aim-*ent*, la 3e pers. plur.

IMPARFAIT.

A l'imparfait de l'indicatif, si la première personne est terminée par *ais*, comme j'aim-*ais*,
tu aim-*ais*,
on change *ais* en *ait*, il aim-*ait*, pour la 3e pers. sing.
en *ions*, nous aim-*ions*, la 1re pers. plur.
en *iez*, vous aim-*iez*, la 2e pers. plur.
en *aient*, ils aim-*aient*, la 3e pers. plur.

PARFAIT DÉFINI.

An parfait défini, si la première personne est terminée par *ai*, comme j'aim-*ai*,
on change *ai* en *as*, tu aim-*as*, pour la 2e pers. sing.
en *a*, il aim-*a*, la 3e pers. sing.
en *âmes*, nous aim-*âmes*, la 1re pers. plur.
en *âtes*, vous aim-*âtes*, la 2e pers. plur.
en *èrent*, ils aim-*èrent*. la 3e pers. plur.

PARFAIT INDÉFINI.

Sing. J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Plur. Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

QUATRIÈME PARFAIT.

Peu usité.

Sing. J'ai eu aimé.
Tu as eu aimé.
Il a eu aimé.
Plur. Nous avons eu aimé.
Vous avez eu aimé.
Ils ont eu aimé.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Sing. J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Plur. Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Sing. J'avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Plur. Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUTUR SIMPLE.

Au futur simple, la première personne est terminée par *rai*, comme j'aime-*rai*.
on change *rai* en *ras*, tu aime-*ras*.
en *ra*, il aime-*ra*.
en *rons*, nous aime-*rons*.
en *rez*, vous aime-*rez*.
en *ront*, ils aime-*ront*.

FUTUR PASSÉ.

Sing. J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Plur. Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

Remarques sur le présent de l'indicatif.

Au présent de l'indicatif, si la première personne est terminée par *s*, on change *s* en *t* pour la troisième personne du singulier, comme *je finis, tu finis, il finit ;* les personnes du pluriel se forment du participe présent, en changeant *ant* en *ons, ez, ent*, comme finiss-*ant*, nous finiss-*ons*, vous finiss-*ez*, ils finiss-*ent*.

Nota. I. Quand, à la première personne dn présent de

l'indicatif, *s* est précédé de *c*, *d* ou *t*; comme *je vaincs, je rends, je bats*, on retranche *s* pour la troisième personne, *il vainc, il rend, il bat.*

II. Dans les verbes en *evoir*, la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif se forme du participe présent en changeant *evant* en *oivent*, comme rec-*evant*, ils reç-*oivent*.

Remarques sur le parfait défini.

Au parfait défini, si la première personne est en *s*, pour former les autres personnes on change *s* en *t*, *mes*, *tes*, *rent*, comme je fini-*s*, tu fini-*s*, il fini-*t*, nous finî-*mes*, vous finî-*tes*, ils fini-*rent*.

FORMATION DES AUTRES MODES.

I. De la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif on forme le présent du subjonctif en retranchant *nt*.

ils aime-*nt*, ils finisse-*nt*, ils reçoive-*nt*, ils rende-*nt*.
que j'aime, que je finisse, que je reçoive, que je rende(1).

II. Du parfait défini, on forme l'imparfait du subjonctif en changeant *i* ou *s* en *sse*.

j'aima-*i*, je fini-*s*, je reçu-*s*, je rendi-*s*.
que j'aima-*sse*, que je fini-*sse*, que je reçu-*sse*, que je rendi-*sse*.

III. Du futur simple, on forme le présent du conditionnel en changeant *rai* en *rais*,

j'aime-*rai*, je fini-*rai*, je recev-*rai*, je rend-*rai*.
j'aime-*rais*, je fini-*rais*, je recev-*rais*, je rend-*rais*.

Remarques sur les personnes.

I. La première et la seconde personne du pluriel du

---

(1) *Aller, falloir, valoir, vouloir ; faire, pouvoir, savoir* font au présent du subjonctif *j'aille, il faille, je vaille, je veuille ; je fasse, je puisse, je sache.*

De plus, *faire, pouvoir, savoir*, forment leurs personnes du présent du subjonctif en changeant *e* en *es, ions, iez, ent*, comme je fass-*e*, tu fass-*es*, il fass-*e*, nous fass-*ions*, vous fass-*iez*, ils fass-*ent*.

Prévaloir est régulier au présent du subjonctif : ils prévale-*nt*, que je prévale.

présent du subjonctif sont semblables aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif.

nous aimions, que nous aimions
vous aimiez, que vous aimiez.

II. A l'impératif, 1° la seconde personne du singulier est semblable à la première personne du singulier du présent de l'indicatif en retranchant le pronom *je*.

2°. La première et la seconde personne du pluriel sont semblables aux mêmes personnes du présent de l'indicatif en retranchant les pronoms personnels.

3°. Les troisièmes personnes sont semblables aux troisièmes personnes du présent du subjonctif.

CONJUGAISON

du subjonctif, du conditionnel et de l'impératif.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Au présent du subjonctif la première personne du singulier est terminée

par *e*, comme que j'aim-*e*,
on change *e* en *es*, que tu aim-*es*, pour la 2e pers. sing.
qu'il aime,
que nous aimions,
que vous aimiez,
en *ent*, qu'ils aim-*ent*, pour la 3e pers. pl.

IMPARFAIT.

A l'imparfait du subjonctif la première personne du singulier est terminée

en *sse*, comme que j'aima-*sse*,
on change *sse* en *sses*, que tu aima-*sses*
en *t*, qu'il aimâ-*t*,
en *ssions*, que nous aima-*ssions*,
en *ssiez*, que vous aima-*ssiez*,
en *ssent*, qu'ils aima-*ssent*.

PARFAIT.

Sing. Que j'aie aimé.	*Pl*. Que nous ayons aimé.
Que tu aies aimé.	Que vous ayez aimé.
Qu'il ait aimé.	Qu'ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Sing.	Que j'eusses aimé.	*Pl.*	Que nous eussions aimé.
	Que tu eusses aimé.		Que vous eussiez aimé.
	Qu'il eût aimé.		Qu'ils eussent aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Au présent du conditionnel, la première personne du singulier est terminée

par *rais* comme j'aime-*rais.*
tu aime-*rais.*
on change *rais* en *rait,* il aime-*rait.*
en *rions,* nous aime-*rions.*
en *riez,* vous aime-*riez.*
en *raient,* ils aime-*raient.*

PARFAIT.

Sing. J'aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Plur. Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier.

J'aime, aime (1).
qu'il aime.
Nous aimons, aimons.
Vous aimez, aimez.
qu'ils aiment.

DU SUJET DU VERBE.

Le sujet du verbe est la personne ou la chose à laquelle on attribue une manière d'être ou d'agir.

On connaît le sujet du verbe en mettant devant le verbe ces mots, *qui est-ce qui ?* la réponse à cette question indique le sujet du verbe : ainsi, dans cette phrase :

(1) *Aller* fait *va* ou *vas* à la seconde personne du singulier de l'impératif ; mais *vas* ne s'emploie que lorsqu'il est suivi de *y,* comme *vas-y.*
Savoir fait à l'impératif *sache, sachons, sachez.*

Dieu punit les méchants, on demande *qui est-ce qui punit les méchants ?* on répond *Dieu : Dieu*, voilà le sujet du verbe *punir*.

Règle.—En français, le sujet du verbe se place ordinairement avant le verbe, et le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet. *L'enfant dort, les enfants dorment. Je lis. Vous riez. Ils jouent.*

VERBE ACTIF.

Le verbe actif est celui qui marque que l'action faite par le sujet tombe sur quelqu'un ou sur quelque chose : ainsi dans cette phrase : *Les vices déshonorent les hommes*, le verbe *déshonorer* est actif, parce que l'action de *déshonorer* tombe sur les *hommes*.

On connaît qu'un verbe français est actif quand après lui on peut mettre *quelqu'un, quelque chose :* ainsi *aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire *aimer quelqu'un*.

DE L'OBJET DU VERBE.

L'objet du verbe qu'on appelle ordinairement *régime direct*, est la personne ou la chose sur laquelle tombe l'action faite par le sujet ou la qualité que le verbe attribue au sujet.

On connaît l'objet du verbe en mettant devant le verbe ces mots *qu'est-ce que ?* la réponse à cette question indique l'objet du verbe : ainsi dans cette phrase : *les vices déshonorent les hommes*, on demande *qu'est-ce les vices déshonorent ?* on répond *les hommes : les hommes*, voilà l'objet du verbe *déshonorer*.

Règle I. En français, l'objet du verbe, si c'est un nom, un adjectif ou un verbe, se met après le verbe : le vice déshonore *les hommes*.... Dieu est *tout-puissant*.... Je n'ai pas lu *ce livre*.... Je veux *étudier*.... J'aime *à lire*.... Je voudrais *avoir lu* (1).

Règle II. L'objet du verbe, si c'est un pronom personnel, ou un pronom relatif, se met ordinairement avant le verbe ; et l'on se sert alors de *me, te, se, nous, vous, le, la, les, que*.... Vos parents *vous* aiment ; vous devez *les* aimer. J'ai lu *les lettres que* vous m'aviez écrites.

(1) L'infinitif est un vrai nom.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADVERBE.

L'adverbe est un mot indéclinable qui se joint le plus souvent à un verbe, et en détermine la signification.

I. Il y a des adverbes qui marquent le lieu, comme *où, ici, là, partout, auprès, ailleurs, etc.* Exemples : *où* êtes-vous ? Je suis *ici*. Je vais *là*.

II. Il y a des adverbes qui marquent le temps, comme *hier, aujourd'hui, dernièrement, etc.* Exemple : vous jouiez *hier*, vous êtes malade *aujourd'hui*.

III. Il y a des adverbes qui marquent la comparaison, comme *plus, moins, autant, aussi, etc.* Exemple : *plus* sage, *aussi* sage.

IV. Il y a des adverbes qui marquent l'interrogation, comme *pourquoi ? comment ? etc.* *Pourquoi* venez-vous ?

V. Il y a des adverbes qui marquent la négation, comme *non, ne, point, pas, nullement, etc.* Exemple : cet enfant *ne* joue *point*.

VI. Il y a des adverbes qui marquent l'affirmation, comme *oui, assurément, certes, etc.* Exemple : *assurément* il viendra.

VII. Il y a des adverbes qui marquent la quantité, comme *beaucoup, peu, trop, assez, etc.* Exemple : il parle *beaucoup*, et réfléchit *peu*.

VIII Il y a des adverbes qui marquent la qualité, comme *saintement, prudemment, etc.* Exemple : il agit *prudemment*.

FORMATION DES ADVERBES DE QUALITÉ.

Les adverbes de qualité se forment presque tous de l'adjectif correspondant en ajoutant *ment* au masculin de l'adjectif s'il est terminé par une voyelle, comme *sensé, sensé*-ment ; *vrai, vrai*-ment ; *utile, utile*-ment.

Si l'adjectif masculin finit par une consonne, on ajoute *ment* au féminin, comme *grand, grande, grande*-ment, *cruel, cruelle, cruelle*-ment.

Si l'adjectif masculin est terminé par *ant, ent,* on

change *nt*, en *mment*, comme *prude*-nt, *prude*-mment; *consta*-nt, *consta*-mment.

Note.—Quand l'adverbe se forme de l'adjectif féminin, l'*e* qui précède *ment* est muet, excepté dans les adverbes suivants : *communément, conformément, énormément, expressément, importunément, impunément, obscurément, opiniâtrément, précisément, profondément.*

Le reste s'apprendra par l'usage.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA PRÉPOSITION.

La préposition est un mot indéclinable que l'on met devant un nom, un pronom ou un verbe pour marquer en quel temps, en quel lieu, de quelle manière, etc., se fait une chose.

Les prépositions françaises sont :

A. Aller *à* pied.

Après. Se lever *après* le soleil.

Attendu. Je l'espère, *attendu* sa politesse.

Avant. Se lever *avant* le jour.

Avec. J'irai *avec* vous.

Chez. Venez *chez* moi.

Concernant. Il a parlé *concernant* cette affaire.

Contre. Ne faites rien *contre* la patrie.

Dans. Dieu est grand *dans* ses œuvres.

De. Horreur *de* l'injustice.

Depuis. Je suis malade *depuis* trois jours.

Dès. Servez Dieu *dès* la jeunesse.

Devant. Etre *devant* la maison.

Durant. Il a écrit *durant* un jour.

Derrière. Se cacher *derrière* un mur.

En. Croire *en* Dieu.

Entre. Un *entre* mille.

Envers. Votre bonté *envers* moi.

Excepté. Tous *excepté* un.

Hormis. Tout est perdu *hormis* l'honneur.

Hors. Tout est perdu *hors* l'honneur.

Joignant. Il demeure *joignant* l'église.

Malgré. Vous l'avez fait *malgré* moi.

Moyennant. Vous l'aurez *moyennant* un écu.

Nonobstant. *Nonobstant* mes représentations.

Outre. Ils sont trente *outre* les enfants.
Par. Il fut appelé *par* le juge.
Parmi. La discorde est *parmi* les citoyens.
Pendant. Il fut malade *pendant* l'hiver.
Pour. Travailler *pour* vivre.
Sans. Il est parti *sans* me dire adieu.
Sauf. Compte rendu, *sauf* erreur.
Selon. Evangile *selon* Saint-Jean.
Suivant. Cela est juste *suivant* vous.
Sur. Voguer *sur* mer.
Sous. Aller *sous* l'eau.
Touchant. Discours *touchant* l'aumône.
Vers. Maison tournée *vers* le midi.
Vu. Il réussira, *vu* son travail.

Règle I.—La préposition *de* doit se répéter devant chaque mot qu'elle régit, comme: Il y a dans cet ouvrage *de* l'esprit, *du* goût, *de* la délicatesse, *des* grâces et *de* l'honnêteté.

Règle II.—Les autres prépositions se répètent aussi devant les mots qui signifient des choses entièrement différentes, comme: Il a parlé *avec* sagesse, *avec* éloquence et *avec* feu. Parlez *avec* discrétion et retenue.

DU TERME.

Le terme qu'on appelle ordinairement régime indirect est le but auquel tend l'action, ou celui d'où elle part.

Il y a deux termes, le terme final et le terme local.

DU TERME FINAL.

Le terme final est la personne ou la chose à l'avantage ou au désavantage de laquelle se fait l'action.

On connaît le terme final à l'une de ces questions: *à qui? pour qui? à l'avantage de qui?* ainsi dans cette phrase: *J'ai donné du secours aux pauvres,* on demande *à qui ai-je donné du secours?* on répond *aux pauvres: aux pauvres,* voilà le terme final de l'action de *donner.*

Règle I.—Le terme final, si c'est un nom ou un pronom relatif, prend toujours une préposition, qui le plus souvent est *à.* Dieu promet une vie éternelle *au juste.*

Dieu, *à qui* vous avez consacré votre jeunesse, ne vous abandonnera pas. Ce peintre travaille *pour l'éternité.*

Règle II.—Le terme final, si c'est un pronom personnel, ne prend point ordinairement de préposition ; alors on se sert de *me, te, se, nous, vous, lui, leur, y.* Vous *m'*avez recommandé cette affaire, j'*y* donnerai mes soins.

Cependant si on commande de faire l'action, il faut se servir de *moi, toi,* au lieu de *me, te.* Seigneur, pardonnez-*moi.*

TERME LOCAL.

Le terme local est le lieu où l'on va ou celui d'où l'on vient.

Le terme local où l'on va se connaît par l'une de ces questions : *où ? dans quel endroit ? vers quel lieu ? chez qui ?* Ainsi dans cette phrase : *Je vais en Angleterre ;* on demande *où vais-je ?* on répond *en Angleterre : en Angleterre,* voilà le terme local où l'on va.

Règle I.—Le terme local où l'on va, si c'est un nom, prend toujours une préposition, qui le plus souvent est *à, dans, en : à* sert pour les noms de bourgs, villes, villages ; et *en* pour les noms de contrées. Je vais *en ville, au jardin.* Je pars *pour l'Angleterre.* Je vais *en Afrique.* Je viens *à Québec.* Je cours *à mon père.* Je vais *auprès de Londres.*

Règle II.—Si le terme local où l'on va est un pronom personnel, il prend toujours la préposition. Venez *à moi.* La douceur de ce père attire *à lui* ses enfants.

On connaît le terme local d'où l'on vient par l'une de ces questions : *d'où ? de quel endroit ? d'auprès de qui ? de chez qui ?* Ainsi dans cette phrase : *Je viens d'Europe,* on demande *d'où est-ce que je viens ?* on répond *d'Europe : d'Europe,* voilà le terme local d'où l'on vient.

Règle. —Si le terme local d'où l'on vient est un nom ou un pronom, il prend toujours la préposition *de.* Il est parti *d'Amérique.* J'étais allé en ville et *j'en* reviens. Il s'éloigne *de moi,* je m'éloignerai *de lui.* Il est venu *d'auprès de Londres.*

Nota.—Si le nom de la personne est mis pour sa de-

meure, on met devant ce nom la préposition *chez*, pour le terme où l'on va ; et les deux prépositions *de chez*, pour le terme d'où l'on vient.

DE LA CIRCONSTANCE.

La circonstance est ce qui marque la manière, le temps, le lieu, etc., qui accompagne l'action.

On connaît la circonstance par l'une de ces questions : *comment ? combien ? quand ?* etc. Ainsi, dans cette phrase : *Il l'a pris par la main*, on demande *comment l'a-t-il pris ?* on répond *par la main : par la main*, voilà la circonstance.

Règle.—La circonstance de manière, d'instrument, de partie, de cause, de mesure, de distance, d'espace, si c'est un nom, prend toujours une préposition : l'usage et le dictionnaire apprendront celle qu'il faut. Surpasser *en science*. Frapper *de verges*. Tenir *par les oreilles*. Mourir *de douleur*. Voile long *de trois aunes*. Ville éloignée *de trois lieues*.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA CONJONCTION.

La conjonction est un mot indéclinable qui sert à lier les mots et les phrases entre elles.

Il y a différentes espèces de conjonctions :

I. Pour marquer l'union : *et, ni*, etc.

II. Pour marquer la division : *ou, soit*, etc.

III. Pour marquer la conclusion : *donc*, etc.

IV. Pour marquer l'opposition : *mais, cependant, quoique*, etc.

V. Pour marquer le motif : *car, puisque, parce que*, etc.

VI. Pour marquer la condition : *si, pourvu que*, etc.

VII. Pour marquer le temps : *dès que, quand, avant que, après que*, etc.

Règle.—Quoique, pourvu que, avant que régissent le subjonctif ; les autres conjonctions marquées ci-dessus veulent l'indicatif.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'INTERJECTION.

L'interjection est un mot indéclinable qui sert à marquer les différents mouvements de l'âme. Il y en a

Pour la joie : *ho ! ha !*	Pour l'indignation : *fi !*
Pour la douleur : *aye ! hélas ! ouf !*	Pour l'admiration : *oh !*

L'usage apprendra les autres.

SUPPLÉMENT.

SUPPLÉMENT AUX NOMS.

I. Dans les noms composés d'un adjectif et d'un nom, l'un et l'autre prennent la marque du pluriel : *un gentilhomme, des gentilshommes. Un jeune homme, des jeunes gens, Monsieur, Messieurs. Monseigneur, Nosseigneurs.*

II. Dans les noms composés de deux noms joints ensemble par une préposition, le premier prend seul la marque du pluriel : *Un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre.*

III. Dans les noms composés d'une préposition et d'un nom, ou d'un verbe et d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel : *Un entresol, des entresols. Un garde-fou, des garde-fous.*

SUPPLÉMENT AUX ADJECTIFS.

ADJECTIFS DE NOMBRE.

Les adjectifs de nombre servent à marquer le nombre des choses.

	Chiffres arabes.	Chiffres romains.
Un, une.	1.	I.
Deux.	2.	II.
Trois.	3.	III.
Quatre.	4.	IV.

	Chiffres arabes.	Chiffres romains.
Cinq.	5.	V.
Six.	6.	VI.
Sept.	7.	VII.
Huit.	8.	VIII.
Neuf.	9.	IX.
Dix.	10.	X.
Onze.	11.	XI.
Douze.	12.	XII.
Treize.	13.	XIII.
Quatorze.	14.	XIV.
Quinze.	15.	XV.
Seize.	16.	XVI.
Dix-sept.	17.	XVII.
Dix-huit.	18.	XVIII.
Dix-neuf.	19.	XIX.
Vingt.	20.	XX.
Vingt-un.	21.	XXI.
Vingt-deux, etc.	22.	XXII.
Trente.	30.	XXX.
Quarante.	40.	XL.
Cinquante.	50.	L.
Soixante.	60.	LX.
Soixante-dix.	70.	LXX.
Quatre-vingt.	80.	LXXX.
Quatre-vingt-dix.	90.	XC.
Cent.	100.	C.
Deux cents.	200.	CC.
Cinq cents.	500.	D.
Neuf cents.	900.	CM.
Mil, mille.	1,000.	M.
Million.	1,000,000.	
Milliard.	1,000,000,000.	

Remarque.—Cent et *vingt* au pluriel prennent *s* s'ils sont immédiatement suivis d'un nom : ainsi on dira *cent* hommes, *deux cents* hommes, *vingt* hommes, *quatre-vingts hommes ;* mais il faut dire *deux cent trois* hommes, *quatre-vingt-dix* hommes.

Pour la date des années, on dit *mil,* comme l'an *mil*

huit cent dix ; partout ailleurs on écrit *mille*, qui ne prend jamais *s*.

ADJECTIFS D'ORDRE.

Les adjectifs d'ordre servent à marquer l'ordre et le rang des choses.

Les adjectifs d'ordre sont *unième* ou *premier*, *deuxième* ou *second*, etc. Ils se forment des adjectifs de nombre correspondants, en changeant *f* en *vième*, *e* en *ième*, et en ajoutant simplement *ième* aux autres, comme :

neu-*f*,	trent-*e*,	six,	huit,
neu-*vième*,	trent-*ième*,	six-*ième*,	huit-*ième*,

Nota.—Dans les nombres composés, comme *cent vingt-deux*, la terminaison *ième* ne se met qu'au dernier, comme *cent vingt-deux*-ième.

Unième ne s'emploie que dans les adjectifs d'ordre composés, comme *vingt-unième*, *trente-unième:* ailleurs, il faut dire *premier*, comme le *premier* homme fut le *premier* coupable.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS.

Dans les adjectifs et dans les adverbes de qualité, on distingue trois degrés de signification, le positif, le comparatif et le superlatif.

Le positif n'est autre chose que l'adjectif ou l'adverbe simple, comme, *saint*.... *saintement*.

Le comparatif est la signification de l'adjectif ou de l'adverbe dans un plus haut degré, comme *plus saint*, *plus saintement*.

En français on forme le comparatif en mettant *plus* devant le positif. Mais *meilleur* est le comparatif de *bon ;* on ne dit pas *plus bon*. Pareillement *moindre*, *pire*, sont les comparatifs de *petit*, *mauvais ;* quoiqu'on dise *plus petit*, *plus mauvais*. De même *plus*, *moins*, *pis*, *mieux*, sont des comparatifs adverbes ; on ne dit pas *plus bien*.

Le superlatif est la signification de l'adjectif ou de l'adverbe dans le plus haut ou dans un très haut degré.

En français, on forme le superlatif en mettant *très*, *bien*, *fort* devant le positif, comme : *Très bon* père, *fort bonne* mère, un *bien bel* habit. On le forme encore en mettant

l'article *le* devant le comparatif, comme : *Le meilleur* père, *la plus tendre mère.*

Les adjectifs possessifs mis devant le comparatif désignent aussi un superlatif, comme : *Mes plus beaux* livres, *leur plus grand* ami.

SUPPLÉMENT AUX VERBES.

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE.*

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PARFAIT.

Avoir été.

FUTUR.

Devoir être.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû être.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. Je suis.
Tu es.
Il est.
Plur. Nous sommes,
Vous êtes.
Ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais, etc.

PARFAIT DÉFINI.

Je fus, etc.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai été, etc.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus été, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été, etc.

FUTUR SIMPLE.

Je serai, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été, etc.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Sing. Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Plur. Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse, etc.

PARFAIT.

Que j'aie été, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été, etc.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais, etc.

PARFAIT.

J'aurais été, etc.

IMPÉRATIF.

Sing. Sois.
Qu'il soit.

Plur. Soyons.
Soyez.
Qu'ils soient.

VERBE PASSIF.

Le verbe passif est un verbe qui marque une action qui tombe sur le sujet, qui est soufferte par le sujet ; ainsi dans cette phrase : *L'enfant est châtié*, le verbe *est châtié* est passif, parce que l'action de *châtier* tombe sur *l'enfant*, est soufferte par *l'enfant*.

FORMATION DU VERBE PASSIF.

En français, tous les temps du verbe passif se forment du participe passé et des temps correspondants de l'auxiliaire *être*.

CONJUGAISON DU VERBE PASSIF.

INFINITIF.

Être entendu.

PARFAIT.

Avoir été entendu.

FUTUR.

Devoir être entendu.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû être entendu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant entendu.

PASSÉ.

Ayant été entendu.

FUTUR.

Devant être entendu.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis entendu, etc.

IMPARFAIT.

J'étais entendu, etc.

PARFAIT DÉFINI.

Je fus entendu, etc.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai été entendu, etc.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus été entendu, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été entendu, etc.

FUTUR.

Je serai entendu, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été entendu, etc.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je sois entendu, etc.

IMPARFAIT.

Que je fusse entendu, etc.

PARFAIT.

Que j'aie été entendu, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été entendu, etc.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais entendu, etc.

PARFAIT.

J'aurais été entendu, etc.

IMPÉRATIF.

Sois entendu, etc.

Règle.—Le terme d'où vient l'action marquée par le verbe passif s'annonce en français par l'une des prépositions *de* ou *par*, comme : Les enfants dociles sont chéris *de leurs parents ;* mais dans cette phrase : L'enfant a été récompensé d'un beau livre *par son père*, il faut *par son père,* et non pas *de son père*, afin de distinguer le terme d'avec la circonstance.

VERBE NEUTRE.

Le verbe neutre est celui qui marque un état ou une action qui ne peut tomber ni sur le sujet ni sur un objet : ainsi *courir* est un verbe neutre.

On connaît qu'un verbe français est neutre quand on ne peut mettre après lui ces mots : *quelqu'un, quelque chose ;* ainsi *mourir* est un verbe neutre, parce qu'on ne peut pas dire *mourir quelqu'un.*

On conjugue avec l'auxiliaire *être* les verbes neutres suivants : *aller, arriver, choir, déchoir, échoir, éclore, décéder, entrer, monter, mourir, naître, partir, rester, sortir, tomber, venir, devenir, parvenir, intervenir, revenir, survenir.*

Dans le modèle suivant on ne met que les temps composés.

CONJUGAISON DU VERBE *TOMBER*.

INFINITIF.

PARFAIT.

Être tombé.

PARTICIPE.

PASSÉ.

Étant tombé.

INDICATIF.

PARFAIT INDÉFINI.

Je suis tombé.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Je fus tombé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tombé.

FUTUR PASSÉ.

Je serai tombé.

SUBJONCTIF.

PARFAIT.

Que je sois tombé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé.

CONDITIONNEL.

PARFAIT.

Je serais tombé.

VERBE RÉFLÉCHI.

Les verbes réfléchis sont ceux dans lesquels l'objet ou le terme sont la même chose que le sujet ; ainsi dans ces phrases : *Je me flatte, je me donne des louanges,* les verbes *se flatter, se donner,* sont réfléchis ; car c'est comme s'il y avait *je* flatte *moi, je* donne des louanges *à moi.*

Les verbes réfléchis se conjuguent avec l'auxiliaire *être.*

CONJUGAISON DU VERBE RÉFLÉCHI.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se réjouir.

PARFAIT.

S'être réjoui.

FUTUR.

Devoir se réjouir.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû se réjouir.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se réjouissant.

PASSÉ.

S'étant réjoui.

FUTUR.

Devant se réjouir.

INDICATIF.

PRÉSENT.

S. Je me réjouis.
Tu te réjouis.
Il se réjouit.
P. Nous nous réjouissons.
Vous vous réjouissez.
Ils se réjouissent.

IMPARFAIT.

Je me réjouissais.

PARFAIT DÉFINI.

Je me réjouis.

PARFAIT INDÉFINI.

Je me suis réjoui.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

S. Je me fus réjoui.
Tu te fus réjoui.
Il se fut réjoui.
P. Nous nous fûmes réjouis.
Vous vous fûtes réjouis.
Ils se furent réjouis.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais réjoui.

FUTUR.

Je me réjouirai.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai réjoui.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je me réjouisse.

IMPARFAIT.

Que je me réjouisse.

PARFAIT.

Que je me sois réjoui.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse réjoui.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me réjouirais.

PARFAIT.

Je me serais réjoui.

IMPÉRATIF.

Sing. Réjouis-toi.
Qu'il se réjouisse.
Plur. Réjouissons-nous.
Réjouissez-vous.
Qu'ils se réjouissent.

VERBES MONOPERSONNELS.

Les verbes monopersonnels qu'on appelle ordinairement impersonnels sont des verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier de chaque temps, comme *tonner*, *neiger*. Ils n'ont rien de particulier pour la conjugaison.

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

Règle I.—Dans les verbes passifs et dans les verbes neutres qui se conjugent avec l'auxiliaire *être*, le participe passé se met au même genre et au même nombre que son sujet, comme : Les enfants diligents seront *récompensés*. Votre mère est toujours *venue* au secours des pauvres.

Règle II.—Le participe passé se met toujours au même genre et au même nombre que son objet si cet objet est avant lui, comme : Avez-vous reçu la lettre *que* je vous ai *écrite*. Vos sœurs *se* sont *réjouies* de ma chute ; mais vos frères s'en sont *affligés*. *Que de louanges* votre mère s'est *données !* La reine après s'être *mise* sur son trône, s'est mis la couronne sur la tête.

VERBES IRRÉGULIERS.

Les verbes irréguliers sont ceux qui s'écartent des règles que nous avons données pour la formation des temps et des personnes.

En français les irrégularités tombent ou sur la formation des temps ou sur celle des personnes.

NOTE.—On n'a mis dans le tableau suivant que les verbes simples, comme on l'a fait dans le tableau de la page 13, parce que les verbes qui en dérivent se conjuguent de même.

TABLEAU

DES VERBES QUI SONT IRRÉGULIERS POUR LA FORMATION DE LEURS TEMPS OU POUR CELLE DE LEURS PERSONNES.

Infinitif.	*Part. Prés.*	*Part. Pas.*	*Prés. Ind.*	*Parf. Ind.*	*Futur.*
Aller	allant	allé	je vas ou vais	j'allai	j'irai
Envoyer	envoyant	envoyé.	j'envoie	j'envoyai	j'enverrai
Courir	courant	couru	je cours	je courus	je courrai
Cueillir 1	cueillant	cueilli	je cueille	je cueillis	je cueillerai
Asseoir	asseyant	assis	j'assieds	j'assis	j'assiérai 2
Déchoir 3	déchoyant 4	déchu	je déchois	je déchus	je décherrai
Pouvoir	pouvant	pu	je peux *ou* puis	je pus	je pourrai
Savoir	sachant	su	je sais	je sus	je saurai
Valoir	valant	valu	je vaux	je valus	je vaudrai
Vouloir	voulant	voulu	je veux	je voulus	je voudrai
Absoudre 5	absolvant	absous	j'absous	....	j'absoudrai
Dire	disant	dit	je dis	je dis	je dirai
Faire	faisant	fait	je fais	je fis	je ferai
Paître	paissant	pu	je pais	....	je paîtrai
Acquérir 6	acquérant	acquis	j'acquiers *ils acquièrent*	j'acquis	j'acquerrai
Mourir	mourant	mort	je meurs *ils meurent*	je mourus	je mourrai
Mouvoir	mouvant	mû	je meus *ils meuvent*	je mus	je mouvrai
Voir	voyant	vu	je vois *ils voient*	je vis	je verrai
Prévoir	prévoyant	prévu	je prévois *ils prévoient*	je prévis	je prévoirai
Pourvoir	pourvoyant	pourvu	je pourvois *ils pourvoient*	je pourvus	je pourvoirai
Boire	buvant	bu	je bois *ils boivent*	je bus	je boirai
Prendre	prenant	pris	je prends *ils prennent*	je pris	je prendrai
Traire 7	trayant	trait	je trais *ils traient*	....	je trairai
Venir	venant	venu	je viens *ils viennent*	je vins	je viendrai
Tenir	tenant	tenu	je tiens *ils tiennent*	je tins	je tiendrai
Plaire 8	plaisant	plu	je plais	je plus	je plairai
Exclure 9	Excluant	exclu	j'exclus	j'exclus	j'exclurai
Falloir	fallant 10	fallu	il faut	il fallut	il faudra
Pleuvoir	pleuvant	plu	il pleut	il plut	il pleuvra

1 Ainsi se conjuguent *tressaillir* et *saillir* monopersonnel.—2. On dit aussi *j'asseyerai*. *Rasseoir* se conjugue de même. 3. *Echoir* se conjugue comme *dé-*

PERSONNES FORMÉES IRRÉGULIÈREMENT.

INDICATIF PRÉSENT.

	3e pers. sing.	1re pers. plur.	2e pers. plur.	3e pers. plur.
Savoir.		nous savons.	vous savez.	ils savent.
Faire.			vous faites.	ils font.
Aller.	il va.			ils vont.
Dire.			vous dites.	
Redire.			vous redites.	
Pouvoir.				ils peuvent.
Vouloir.				ils veulent.

VERBES DÉFECTIFS.

Les verbes défectifs sont ceux auxquels il manque quelques temps ou quelques personnes.

Note.—Lorsqu'un verbe manque d'un temps, il manque pareillement de tous ceux qui en sont formés.

FAILLIR.

INFIN. PRÉS. Faillir.

PARTIC. PASSÉ. Failli.

INDICATIF.

PARF. DÉF. Je faillis, etc.

Ce verbe a tous ses temps composés. Ainsi se conjugue *défaillir.*

—

OUIR.

INFIN. PRÉS. Ouïr.

PARTIC. PASSÉ. Ouï.

INDICATIF.

PARF. DÉFINI. J'ouïs, etc.

BRUIRE.

INFIN. PRÉS. Bruire.

INDIC. IMPARF. Il bruyait.

—

FRIRE.

INFIN. PRÉS. Frire.

PARTIC. PASSÉ. Frit.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je fris, tu fris, il frit.

FUTUR. Je frirai, etc.

CONDITIONNEL. PRÉS.

Je frirais, etc.

IMPÉRATIF. Fris.

---

choir ; mais au participe présent il fait *échéant.* A l'indicatif, il n'a au présent que la troisième personne du singulier, et n'a point d'imparfait.—4. Inusité, ne servant qu'à former l'imparfait. *Choir* n'est usité qu'à l'infinitif—5. Ainsi se conjugue *dissoudre.*—6. Ainsi se conjuguent *conquérir*, *enquérir* et *requérir.*—7. Ainsi se conjuguent *abstraire*, *distraire*, *extraire*, *soustraire*. *Attraire* n'est en usage qu'à l'infinitif.—8. Ainsi se conjugue *taire.*—9. Ainsi se conjugue *conclure.*—10. Inusité, ne servant qu'à former l'imparfait.

QUÉRIR, FÉRIR, ne sont usités qu'à l'infinitif. *Férir* n'est même en usage que dans cette expression *sans coup férir*.

—

ECLORE.

INFIN. PRÉS. Eclore.
PARTIC. PASSÉ. Eclos.

INDIC. PRÉSENT.

Il éclôt, ils éclosent.
FUTUR. Il éclôra, ils éclôront.

SUBJONCTIF. PRÉSENT.

Qu'il éclose, qu'ils éclosent.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il éclôrait, ils éclôraient.
Ainsi se conjugue *enclore.*

—

CLORE.

INFIN. PRÉS. Clore.
PARTIC. PASSÉ. Clos.

INDIC. PRÉSENT.

Je clos, tu clos, il clôt.
FUTUR. Je clorai, etc.

CONDITIONNEL.

PRÉS. Je clorais, etc.

—

BRAIRE.

INFIN. PRÉS. Braire.

INDIC. PRÉS.

Il brait, ils braient.
FUT. Il braira, ils brairont.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il brairait, ils brairaient.

—

Forfaire, méfaire, malfaire et *parfaire* ne sont usités qu'au présent de l'indicatif, au passé du participe, *forfait, méfait*, etc., et aux temps composés. *Accroire* n'est usité que dans *s'en faire accroire.*

FIN DES ÉLÉMENTS.

REMARQUE SUR LES VERBES DU TABLEAU, page 13.

1°. *Offrir, souffrir,* se conjuguent comme *couvrir.*—2°. *Mentir, se repentir, servir, dormir,* se conjuguent comme *sentir.*—3°. *Connaître,* comme *paraître.*

REMARQUES SUR LES ÉLÉMENTS. (1)

Des Adjectifs de nombre.

On se sert en français des adjectifs de nombre, au lieu

(1) Ces remarques n'ont pas été mises aux éléments, parce qu'elles sont trop difficiles pour des enfants qui commencent.

des adjectifs d'ordre, 1° pour marquer le quantième des années, des mois, des jours, etc. ; 2° pour exprimer la succession des souverains.... Louis *seize* fut décapité le *vingt-un* janvier de l'an *mil sept cent quatre-vingt-treize*, vers les *dix* heures du matin.

Cependant il faut dire: George *premier*, Louis *premier*.

Des Adjectifs possessifs son, sa, ses, leur.

Il ne faut pas se servir de *son, sa, ses, leur, leurs*, mis pour un nom de chose inanimée, à moins que ce nom ne soit exprimé dans la même phrase. Ainsi l'on dit : *La campagne* a *ses* agréments ; mais on dirait mal : Je demeure à *la campagne*, j'admire *ses* agréments ; alors il faut dire : Je demeure à *la campagne*, j'*en* admire les agréments.

Des Verbes actifs.

Certains verbes actifs, tels que *bâtir, déchirer, faire*, etc., marquent une action passagère qui laisse après elle un effet durable. Ces verbes ont trois conjugaisons différentes : savoir, *bâtir, se bâtir, être bâti*.

La première (*bâtir*) marque que le sujet fait lui-même l'action : c'est le verbe actif.... L'architecte *bâtit* la maison.

La seconde (*se bâtir*) marque que l'action est soufferte par le sujet : c'est le verbe passif. La maison *se bâtissait*.

La troisième (*être bâti*) marque l'effet resté dans le sujet après l'action finie : c'est le verbe neutre. La maison *était bâtie*.

Des Verbes réciproques.

Le verbe réciproque marque que deux sujets font l'action l'un sur l'autre. Le père et le fils *s'entr'aiment*.

Il se forme en unissant au verbe réfléchi la préposition *entre : s'entr'aider, s'entretuer*.

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE.

La syntaxe est la manière de joindre les mots d'une phrase et les phrases entre elles.

La phrase est une suite de mots qui forment un sens.

Une phrase ne peut avoir plus de sept membres ; savoir, le *sujet*, l'*attribution*, l'*objet*, le *terme*, la *circonstance*, la *liaison* et l'*accompagnement accessoire*.

L'attribution est l'action ou la manière d'être que l'on attribue au sujet. Ainsi dans cette phrase ; le maître *instruit* ses disciples, le mot *instruit* est l'attribution, parce qu'on attribue au maître l'action d'*instruire*.

La liaison est tout ce qui sert à lier les phrases entre elles Reposez-vous *après* que vous aurez travaillé.

L'accompagnement accessoire est tout ce qui est mis ou par apostrophe, ou pour appuyer, et qui pourrait s'ôter sans changer le sens. *O mon Dieu !* que vous êtes grand dans vos œuvres !

On a parlé des autres membres, pag. 21, 22, 25, 26, 27.

Voici deux phrases dont chacune renferme les sept membres.

accomp. *liais.* *sujet.* *att.* *circonst.*
Mon cher ami, quoique la vertu ait toujours
terme. *objet.* *liais.* *ac-*
sur les plaisirs un avantage solide ; cependant, chose
comp. *sujet.* *attr.* *cir-*
étrange, la plupart des jeunes gens préfèrent aveuglé-
const. *objet.* *terme.*
ment les plaisirs à la vertu.

Une phrase doit avoir au moins deux membres ; savoir, le sujet et l'attribution ; sans cela on ne dit rien. *Les oiseaux chantent.*

Il y a trois espèces de phrases ; savoir, la phrase expositive, la phrase impérative, la phrase interrogative. La phrase expositive rapporte simplement la chose. *L'oisiveté est la mère de tous les vices.*

La phrase impérative commande de faire l'action : *Fuyez l'oisiveté.*

La phrase interrogative sert à interroger : *L'oisiveté n'est-elle pas la mère de tous les vices ?*

Chacune de ces phrases est ou affirmative ou négative ; affirmative lorsqu'elle dit que la chose est, négative quand elle dit que la chose n'est pas.

On distingue trois sortes de syntaxe ; la syntaxe de tournure, la syntaxe d'accord et la syntaxe de régime.

SYNTAXE DE TOURNURE.

La syntaxe de tournure enseigne à donner aux phrases le tour négatif, le tour interrogatif ou le tour impératif.

TOUR NÉGATIF.

Règle.—En français, pour rendre la phrase négative, on joint au verbe les deux mots *ne pas* ou *ne point.* Les persécutions *n'*abattent *pas* les grandes âmes.

Remarque I.—*Ne* se place avant les pronoms qui précèdent le verbe et qui ne sont pas sujet. Vous *ne lui en* avez pas parlé.

Pas, point se place avant ou après le verbe s'il est à l'infinitif : dans les autres modes, *pas, point* se placent après le verbe dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés. Je pense ne *pas* partir de longtemps. L'enfant vertueux ne désobéit *point à ses parents.* Le jeune homme qui n'aura *pas* étudié sera méprisé.

II.—On retranche *pas* ou *point,* 1° s'il y a dans la phrase un mot qui marque suffisamment la négation. Il ne soupe *jamais.* Je ne l'ai vu *de ma vie.* *Nul* ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.

2°. Si la négation est restreinte à une certaine étendue. Je n'aime *que vous.* Je ne sortirai *de trois jours.* Il n'y a de malheureux *que les méchants.*

3°. Si plusieurs sujets, ou plusieurs attributions, ou plusieurs régimes sont joints par la conjonction *ni.* On n'aime *ni* n'estime les menteurs. L'or *ni* la grandeur

ne nous rendent heureux. Il n'est *ni* prudent, *ni* sage. Il n'est sensible *ni* aux caresses *ni* aux menaces.

TOUR INTERROGATIF.

Règle I.—Si l'interrogation se fait par quelque mot interrogatif, il se met au commencement de la phrase, et le sujet se place après le verbe. *Quand* viendront *les beaux jours du printemps ?* *Qui* vient au secours des malheureux ?

II.—Si dans la phrase il n'y a aucun mot interrogatif, et que le sujet soit un pronom, ce pronom se met après le verbe dans les temps simples, et après l'auxiliaire dans les temps composés. Serait-*ce* là votre résolution ? Pense-t-*il* à ses affaires ? Avez-*vous* étudié l histoire (1) ?

III.—Si le sujet est un nom, il se place au commencement de la phrase ; et l'on met après le verbe un second sujet personnel. *Le crime* fait-*il* des heureux : en a-t-*il* jamais fait ?

SYNTAXE D'ACCORD.

La syntaxe d'accord est celle par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre et en personne.

ACCORD DE L'ADJECTIF.

Règle générale.—L'adjectif se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte. *Le bon* père, *la bonne* mère. *Les fortes* branches d'un *grand* arbre.

---

(1) 1° Lorsque *je* est mis après un verbe qui finit par un *e* muet, cet *e* prend un accent. Exemple : *Dussé-je ? aimé-je ?*

2° Si *je* mis après le verbe fait un son dur, comme *dors-je ? ments-je ? cours-je ?* il faut prendre un autre tour et dire : *Est-ce que je dors ? est-ce que je ments ? est-ce que je cours ?*

3° On met toujours un trait d'union (-) entre le verbe et le pronom sujet. *Aimez-vous ?*

4° Si le verbe finit par une voyelle, et que le pronom sujet commence aussi par une voyelle, pour éviter l'hiatus, on ajoute un *t* entre deux tirets, *Aime-t-il ? parla-t-elle ? viendra-t-on ? a-t-il vu ?*

OBSERVATIONS.

I. L'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms de même genre se met au pluriel. (Deux singuliers valent un pluriel.) Le roi et le berger sont *égaux* après la mort.

II. L'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms de différents genres se met au genre le plus noble. Votre père et votre mère sont *bons*. (Le masculin est plus noble que le féminin.)

III. L'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms de choses inanimées qui ne soient pas sujet s'accorde avec le dernier. Il avait les yeux et la bouche *ouverte*. Il avait la bouche et les yeux *ouverts*.

Il y a dans la vertu des attraits et une candeur *à laquelle* on ne résiste pas.

Il y a dans la vertu une candeur et des attraits *auxquels* on ne résiste pas. (1)

ACCORD DU VERBE.

Règle générale.—Le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet. L'enfant *dort*. Les enfants *dorment*.

OBSERVATIONS.

I. Si le verbe a plusieurs sujets de la même personne, il se met au pluriel. La vie et les biens nous *ont été donnés* par nos parents.

II. Si le verbe a plusieurs sujets de différentes personnes, il se met à la plus noble. Votre mère, vous et moi

---

(1) 1° On dit nu-pieds, pieds nus ; demi-heure, heure et demie ; feu la reine, la feue reine.

2° *Gens*, nom pluriel, veut au masculin l'adjectif qui le suit, et au féminin celui qui le précède ; Des gens *heureux*. De *bonnes* gens.

L'adjectif de quantité *tout*, s'il est seul avec le mot *gens*, se met au masculin. *Tous* les gens de bien.

Mais si *tout* est accompagné d'un adjectif de qualité, il se met au masculin, lorsque cet adjectif de qualité est terminé par un *e* muet soit au masculin soit au féminin. *Tous* les *honnêtes* gens : autrement il se met au féminin. *Toutes* les *vieilles* gens.

Dans tous les cas les adjectifs qui viennent après *gens* se mettent au masculin. *Tous* les gens de bien sont *estimés*. *Toutes* les *vieilles* gens sont *soupçonneux*.

avons fait cet ouvrage. Vous *viendrez* lui et vous. (La première personne est plus noble que la seconde, et la seconde plus noble que la troisième.)

III. Si deux sujets de la troisième personne sont liés par la conjonction *ou*, le verbe s'accorde avec le sujet le plus proche. Le crédit de cette place *ou* les richesses qui y sont attachées la lui *font* désirer.

Les richesses attachées à cette place *ou* le crédit qu'elle donne la lui *fait* désirer.

SYNTAXE DE RÉGIME.

La syntaxe de régime enseigne à quel temps, à quel mode il faut mettre les verbes ; dans quel ordre il faut ranger les mots, selon le membre de phrase qu'ils représentent.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA RESTRICTION. *Voyez page* 4.

Il y a en français deux sortes de restrictions : l'une qui marque l'individu, comme couronne *du roi*, souliers *de la femme*, habit *de l'homme*. (Elle est toujours accompagnée de l'article.) L'autre qui marque la qualité, comme couronne *de roi*, souliers *de femme*, habit *d'homme*.

Règle générale.—En français tout mot qui restreint la signification d'un autre se met après lui, avec *de* entre deux. La lumière *du soleil*. Les fleurs *du jardin*. Les avantages *de la diligence d'un écolier*.

OBSERVATIONS.

A cette règle se rapportent :

I. Le régime des adjectifs qui marquent affection de l'âme, dignité, capacité, plénitude, disette, etc. Avide *de* louer. Vide *de* science. Digne *de* blâme. Plein de vices. Incapable *d'agir*, etc.

II. Le régime des pronoms *celui*, *ce* sujet du verbe *être ;* le régime de *il* sujet d'un verbe monopersonnel. Celui *de* vous qui sera sage sera aimé. C'est un péché *de* mentir. Il est beau *de* mourir pour sa patrie. Il ne con-

vient pas à un honnête homme *de* tromper. C'est comme s'il y avait: *ce de mentir est* un péché ; *il de tromper* ne convient pas à un honnête homme.

Note.—La restriction de *ce* et de *il* est toujours un verbe, et doit se placer après le verbe monopersonnel.

III. Le régime des superlatifs, des adjectifs et pronoms partitifs (c'est à dire qui marquent une partie d'un plus grand nombre). Le plus riche *de* la ville. Le plus doux *des* hommes. La plupart *des* soldats. Plusieurs *de* vous. Quelque chose *de* bon. Tout ce que j'ai vu *de* beau. Quatre *de* ses gens. Rien *d'*inutile.

IV. Le régime de beaucoup de verbes, lorsqu'il n'est ni terme local, ni circonstance. Se souvenir *de* quelque chose. Accuser *de* larcin.

V. Le régime des adverbes de quantité. Beaucoup *de* vin, Peu *de* sagesse, etc.

CHAPITRE SECOND.

DU SUJET. *Voyez page 21.*

Règle générale.—Le sujet du verbe se place ordinairement avant le verbe. *L'enfant* dort.

OBSERVATIONS.

Le sujet se place après le verbe. 1° Quand on rapporte les paroles de quelqu'un. Je meurs innocent, dit *Louis XVI* sur l'échafaud.

2° Lorsque le subjonctif est mis pour marquer un souhait, ou pour la conjonction *quand même.* Puissiez-*vous* être heureux ! Dût *l'univers* s'écrouler, le juste n'en serait pas ému.

3° Quand avant le verbe se trouve l'objet exprimé par un pronom relatif. On a vendu la maison *qu'*avait achetée *votre père.*

4° Dans les phrases qui commencent par un verbe monopersonnel, ou par ces mots *tel, ainsi, aussi, à peine.* Il m'est arrivé *un grand malheur.* Telle fut *l'issue* de cette affaire. Ainsi finit *cette histoire mémorable ;* aussi est-elle si présente à ma mémoire, qu'à peine pourrai-je l'oublier.

5° Quand le sujet est accompagné de plusieurs mots qui en dépendent. Là, au milieu des prairies émaillées de fleurs, serpentent *mille ruisseaux qui distribuent partout une eau pure et limpide.*

Note.—Il arrive souvent qu'une phrase entière est le sujet de la phrase principale. Ainsi dans cette phrase: *Il est nécessaire que les jeunes gens étudient,* le sujet est *il que les jeunes gens étuaient:* nous nommons ces sortes de phrases *phrase-sujet,* et *verbe-sujet* le verbe qui s'y trouve: nous en donnerons les règles dans le chapitre suivant.

CHAPITRE TROISIÈME.

DE L'OBJET. *Voyez page 22.*

Règle générale.—I. L'objet du verbe, si c'est un nom, un adjectif ou un verbe, se met après le verbe. Le vice déshonore *les hommes.* Dieu est *tout puissant.* Je veux *lire.*

II. L'objet, si c'est un pronom personnel ou un pronom relatif, se met ordinairement avant le verbe, et l'on se sert alors de *me, te, se,* etc. Vos parents *vous* aiment; vous devez *les* aimer. J'ai lu les lettres *que* vous *m*'avez écrites.

OBSERVATIONS.

I. Dans la phrase impérative sans négation, si le verbe est à la première ou à la seconde personne, on met après le verbe l'objet exprimé par un pronom personnel. (Alors il faut se servir de *moi, toi,* au lieu de *me, te.*)

II. Si avant le verbe, il y a un objet et un terme exprimés par des pronoms personnels, voici l'ordre dans lequel on doit les placer, 1° *me, te, se, nous, vous;* 2° *le, la, les;* 3° *lui, leur;* 4° *y, en.* Prêtez-*moi* votre livre; je *vous* le rendrai: si vous *me le* refusez, je saurai *m'en* passer. Avez-vous le courage de *le lui* dire. Il n'a pas voulu *vous mener.*

Si ces pronoms sont après le verbe, *le, la, les* se placent les premiers; *moi* se met après *y.* Donnez-*le-moi,* don-

nez-*les-lui*, conduisez-*y-moi*, conduisez-*nous-y*. Mais il faut dire : Donnez-*m'en*, et non pas donnez-*moi-s-en*.

Phrase-objet.

Nous appelons *phrase-objet* une phrase qui est l'objet d'une autre : nous appelons *verbe-objet* le verbe de la phrase-objet.

Il y a deux espèces de *phrases-objets* et deux espèces de *phrases-sujets* : la phrase-objet de narration, la phrase-objet de désir ; la phrase-sujet de narration, la phrase-sujet de désir.

La phrase-objet et la phrase-sujet de narration ont lieu quand le verbe principal rapporte simplement la chose : *Je crois qu'il viendra ; il est certain qu'il viendra.*

La phrase-objet et la phrase-sujet de désir ont lieu quand le verbe principal marque le désir que la chose se fasse ou ne se fasse pas. *Je veux qu'il vienne ; il est nécessaire qu'il vienne.*

Note.—Tout ce qu'on dira de la phrase-objet doit s'entendre de la phrase-sujet.

Phrase-objet de narration.

Règle I.—La phrase-objet de narration se lie au verbe principal par la conjonction *que* mise immédiatement après : Je crois *que* votre père vient. Il est certain *que* votre père vient.

II.—Si le verbe principal est sans négation, le verbe-objet se met à l'indicatif ou au conditionnel ; mais il se met au subjonctif si le verbe principal est accompagné d'une négation. Je crois qu'*il vient*. Je croyais qu'*il viendrait*. Je ne crois pas qu'*il vienne*.

III.—Si la phrase est interrogative, le verbe-objet se met à l'indicatif ou au conditionnel si l'on s'informe simplement de la chose ; mais il se met au subjonctif si l'interrogation est mise pour marquer quelque mouvement de l'âme, comme de doute, de surprise, etc.

A quel temps du subjonctif faut-il mettre le verbe-objet, si la phrase est négative ?

Verbe principal.	*Temps du verbe-objet.*	*Rapport au verbe principal.*	*Rapport à une autre action.*
Je ne crois pas Je ne croirai pas	qu'il vienne actuellement.	présent	
	qu'il vienne demain.	futur	
	qu'il vînt hier, lorsque, etc.	passé	présent
	qu'il vînt demain, si	futur condit.	
	qu'il soit venu hier.	passé	
	qu'il soit venu demain, avant, etc.	futur	passé
	qu'il fût venu hier avant moi.	passé	passé
	qu'il fût venu, quand même, etc.	passé	futur
Je ne croyais pas Je ne crus pas Je n'ai pas cru Je n'avais pas cru	qu'il vînt.	présent	
	qu'il fût venu.	passé	

A quel temps de l'indicatif ou du conditionnel faut-il mettre le verbe-objet quand la phrase est affirmative ?

Temps du verbe principal.	*Temps du verbe-objet.*	*Rapport au verbe principal.*	*Rapport à une autre action ou à une période.*
Je crois Je croirai	qu'il arrive actuellement.	présent.	
	qu'il arrivait lorsque, etc.	passé.	présent.
	qu'il arriva hier.	passé.	présent *périod.*
	qu'il est arrivé.	passé.	
	qu'il était arrivé avant moi.	passé.	passé.
	qu'il fût arrivé hier avant moi.	passé.	passé *périod.*
	qu'il arrivera.	futur.	
	qu'il sera arrivé, lorsque, etc.	futur.	passé.
	qu'il arriverait actuellement, si	futur condit.	
	qu'il arriverait demain, si	futur condit.	
	qu'il serait arrivé, si	passé.	futur condit.
Je croyais Je crus J'ai cru J'avais cru	qu'il arrivait.	présent.	
	qu'il était arrivé.	passé.	
	qu'il arriverait demain, hier.	futur.	
	qu'il arriverait, si	futur condit.	
	qu'il serait arrivé, si	passé.	futur condit.
	qu'il serait arrivé avant moi.	futur.	passé.

Remarque.— Après certains verbes, tels que *croire, es-*

pérer, s'attendre, etc., le verbe-objet se met à l'infinitif si le sujet en est le même que celui du verbe principal : alors au lieu de *que* on met ordinairement *de :* Je crois *partir* demain. Je me souviens *d'avoir lu.*

Phrase-objet de désir.

Règle.—La phrase-objet de désir se lie au verbe principal par la conjonction *que,* et le verbe-objet de désir se met toujours au subjonctif : Je désire *qu'il vienne.* Je souhaite *qu'il* ne *vienne* pas.

A quel temps du subjonctif faut-il mettre le verbe-objet de désir ?

Règle I.—Lorsque le verbe principal est au présent ou au futur, 1° Le verbe-objet se met au présent pour marquer une action future par rapport au verbe principal : Je désire, je désirerai *qu'il vienne.* 2° Le verbe-objet se met au parfait pour marquer une action passée par rapport au verbe principal : Je désire, je désirerai *qu'il soit venu.*

II.—Lorsque le verbe principal est à un autre temps, le verbe-objet se met à l'imparfait ou au plus-que-parfait, selon que l'action est future ou passée par rapport au verbe principal : Je désirais, je désirai etc., *qu'il vînt.* J'ai désiré, j'avais désiré, etc., *qu'il fût venu.*

C'est la même règle si le verbe principal est au conditionnel : Je désirerais, j'aurais désiré *qu'il vînt.* Je désirerais, j'aurais désiré *qu'il fût venu.*

OBSERVATIONS.

I. Après *craindre* ou autre verbe de même signification, s'il n'est pas accompagné d'une négation, on met *ne* devant le verbe-objet, pour marquer le désir que la chose n'arrive pas ; on met *ne.... pas* pour marquer le désir que la chose arrive. L'écolier paresseux craint que le maître *ne* le punisse. Un bon fils craint que son père *ne* relève *pas* de maladie. Un homme de bien *ne* craint *pas* que ses actions soient vues des hommes.

II. Après *empêcher, prendre garde* et autres verbes de même signification, s'ils sont sans négation, on met *ne* devant le verbe-objet. J'empêcherai que vous *ne* par-

tiez. Prenez garde que les méchants *ne* vous séduisent. Je n'empêche *pas* que vous partiez (1).

III. Si le sujet du verbe-objet est le même que celui du verbe principal, alors au lieu de *que* avec le subjonctif, on met *de* avec l'infinitif. Ainsi on dira : Je crains de vous *offenser*, mieux que : Je crains *que je ne vous offense* ; mais il faut dire : Je ne crains pas *que* les méchants me *raillent*, parce que le sujet de *railler* n'est pas le même que celui de *craindre*.

Cette observation a lieu encore si le sujet du verbe-objet est le même que l'objet ou le terme du verbe principal : Je ne *l'*empêche pas *de partir*. Je *vous* conseille d'étudier.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DU TERME, *Voyez p.* 25.

Terme final.

Règle I.—Le terme final exprimé par un nom ou par un pronom relatif prend toujours une préposition, qui le plus souvent est *à* : Dieu promet une vie éternelle *au* juste. Dieu *à* qui vous avez consacré votre jeunesse ne vous abandonnera pas. Ce peintre travaille *pour l'éternité*.

II.—Le terme final, si c'est un pronom personnel, ne prend pas ordinairement de préposition ; on se sert alors des pronoms *me, te, se, lui, leur, y* : Vous m'avez recommandé cette affaire ; j'*y* donnerai mes soins.

Cependant, si on commande de faire l'action, il faut se servir de *moi, toi* : Seigneur, écoutez-*moi*.

Pareillement, s'il y a un objet et un terme exprimés par un pronom personnel, le terme doit prendre la préposition *à*, pour éviter l'équivoque. Je me donne *à vous*, et non pas *je me vous donne*. Donnez-vous *à moi*, et non pas *donnez-vous-moi*.

(1) *Prendre garde* signifie quelquefois *remarquer ;* alors il veut une phrase-objet de narration. Il ne prend pas garde *que vous le trompez*, c'est-à-dire il ne remarque pas *que vous le trompez*. Il prend garde *que vous ne le* séduisiez, c'est-à-dire il a soin *que vous ne le séduisiez pas*.

III.—Le terme final exprimé par un verbe se met à l'infinitif avec *à*, et quelquefois avec *pour* : Chose agréable *à dire*. Homme habile *à parler*. Je vous exhorte *à travailler*. Il travaille *pour vivre*.

Terme local où l'on va.

Règle I.—Le terme local où l'on va, si c'est un nom, prend toujours une préposition, qui le plus souvent est *à*, *dans*, *en* : *à* sert pour les noms de bourgs, de villes, de villages, et *en* pour les noms de contrées : Je vais *à la ville*, *au jardin*. Je pars *pour l'Angleterre*. Je vais *en Afrique*. Je viens *à Québec*. Je cours *à mon père*. Je vais *auprès de Londres*.

II.—Si le terme local où l'on va est un pronom personnel, il prend toujours la préposition *à*, et la préposition *chez*, si la personne est mise pour sa demeure : Venez *à moi*. La douceur de ce bon père attire *à lui* ses enfants. Venez *chez moi*.

III.—Le terme local où l'on va, exprimé par un verbe, se met à l'infinitif sans préposition : Je vais *jouer*. Je viens vous *voir*. Je cours leur *annoncer* cette nouvelle. J'ai envoyé un des miens *visiter* mes champs.

Terme local d'où l'on vient.

Règle.—Si le terme local d'où l'on vient est un nom, un pronom ou un verbe, il prend toujours la préposition *de* : Il est parti *d'*Amérique. J'étais allé à la ville, et j'*en* reviens. Il s'éloigne *de* moi, je m'éloignerai *de* lui. Il est venu *d'*auprès de Londres. Je viens *de* jouer. Je reviens *de* visiter mes champs.

OBSERVATIONS.

Un nom ou un pronom peut être régi par deux verbes ou par deux adjectifs, pourvu qu'ils demandent le même régime : J'aime et favorise les enfants *dociles*. Objet agréable et utile *aux hommes*.

Mais si le verbe ou l'adjectif demande des régimes différents, il faut répéter le régime devant chacun : Les ennemis ont attaqué *la ville*, et s'*en* sont rendus maîtres. Il est utile *à sa famille* et *en* est chéri. Il est prêt *à tout* et *en* est capable.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DE LA CIRCONSTANCE. *Voyez page* 27.

Règle I—La circonstance de manière, d'instrument, de cause, de partie, de mesure, de distance, d'espace, si c'est un nom, prend toujours une préposition : l'usage et le dictionnaire apprendront celle qu'il faut ; Surpasser *en science.* Frapper *de verges.* Mourir *de faim.* Tenir *par les oreilles.* Voile long *de trois aunes.* Ville éloignée *de trois lieues.*

II.—Les circonstances de prix, d'estime, de temps, se mettent tantôt avec, tantôt sans préposition : J'ai acheté ce livre *un écu.* Cette action arriva *le mois dernier.* J'ai eu ce livre *pour un écu.* Cette action s'est passée *dans le mois dernier.*

III.—La circonstance exprimée par un adjectif se met après le verbe : Il est revenu *triste.*

IV.—Si la circonstance exprimée par un adverbe tombe sur le verbe, elle se met immédiatement après dans les temps simples, et ordinairement entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés : Vous éviterez *soigneusement* les mauvaises compagnies, sinon elles vous auront *bientôt* perdu.

CHAPITRE SIXIÈME.

DE LA LIAISON.

Il y a en français trois manières de lier, 1° par des conjonctions ; 2° par des prépositions suivies de *que ;* 3° enfin par des prépositions seules ou suivies de *de.*

Règle I.—Les conjonctions suivantes veulent le subjonctif : *soit que, sans que, si ce n'est que, quoique, jusqu'à ce que, encore que, à moins que, pourvu que, supposé que, au cas que, avant que, non pas que, afin que, de peur que, de crainte que* (1) ; et en général, quand on marque

(1) Ce sont moins des conjonctions que des *expressions conjonctionnelles ;* car la conjonction est *un mot* et non plusieurs mots.

quelque mouvement de l'âme, comme de doute, de désir, de surprise, etc.

Recevez-le, pourvu qu'*il revienne.*

Comportez-vous de manière que *vous méritiez* mon estime.

Il s'est comporté de manière qu'*il a mérité* mon estime.

Je ne crains rien sinon qu'*il ne veuille* pas.

Il ne répondit rien sinon qu'*il ne voulait* pas.

OBSERVATIONS.

La même chose a lieu pour les phrases incidentes liées par un pronom relatif :

Donnez-nous un maître qui nous *fasse* travailler.

On nous a donné un maître qui nous *fait* travailler.

Trouvez-lui un lieu où *il puisse* se retirer.

Il a trouvé un lieu où *il peut* se retirer.

II.—Quand même veut le conditionnel : il faut aimer nos frères, quand même *ils* nous *feraient* du mal.

III.—Si l'on veut se servir de prépositions seules, ou suivies de *de* avec l'infinitif, il faut que le sujet de la phrase qu'elles lient soit le même que celui du verbe principal. Ainsi on dira également : Il est parti *sans qu'il m'ait* dit adieu, *sans m'avoir dit* adieu ; mais il faut dire : Il est parti *sans que je* lui *aie dit* adieu.

Si.

Règle.—Si, signifiant *supposé que,* veut l'indicatif, et ne prend jamais après lui ni le futur, ni le futur passé : *S'il vient* demain, je le recevrai. On dirait mal : *s'il viendra.*

Que.

Quand deux phrases sont régies par une même conjonction, au lieu de répéter cette conjonction, on met *et que* devant la seconde phrase : Si les hommes étaient sages, *et qu'ils* suivissent les lumières de la raison, ils s'épargneraient bien des chagrins.

Lorsqu'on a des talents, *et qu'on* veut étudier, on fait des progrès rapides.

Quand vous voudrez, *et que* vous travaillerez, vous réussirez.

Note.—Dans ce cas, *que* mis pour *quand, lorsque,*

comme, pourquoi, peut-être, parce que, veut l'indicatif ; mis pour les autres conjonctions il veut le subjonctif.

CHAPITRE SEPTIÈME.

DES COMPARAISONS.

Il y a six espèces de comparaisons : comparaison d'égalité, comparaison de supériorité, comparaison d'infériorité, comparaison de proportion, comparaison de conséquence et comparaison de manière.

Comparaison d'égalité.

La comparaison d'égalité a lieu lorsque, comparant deux choses, on trouve que l'une est ou n'est pas égale à l'autre : *L'œillet n'est pas si beau que la rose.*

Règle.—Dans la comparaison d'égalité, on met, au premier membre, *si, aussi, tant, autant* devant le mot sur lequel tombe la comparaison, et *que* devant le second membre.

Aussi, autant s'emploient dans la phrase affirmative, *si, tant* dans la phrase négative : on met *tant, autant* devant les noms et les verbes, *si, aussi* devant les adjectifs, les adverbes et les participes : Il y a *autant* de sentiments que de têtes. Il n'a pas *tant* de sagesse *que* de science. Il est *aussi* aimé *qu*'il le mérite. Il n'est pas *si* peu estimé *que* vous le pensez.

OBSERVATIONS.

I. On peut renverser la comparaison en mettant le second membre le premier, alors le *que* se remplace par *autant.* Ainsi cette phrase, *Autant* de sentiments que de têtes, peut se renverser de cette manière : *autant* de têtes, *autant* de sentiments.

II. Quelquefois on resserre la comparaison d'égalité dans un seul mot mis à la fin de la phrase ; alors on se sert de *tant, autant :* Vous avez beaucoup de loisir ; je n'en ai *pas tant.* La chasse vous plaît beaucoup, elle me plaît *autant.*

Comparaison de supériorité et d'infériorité.

La comparaison de supériorité a lieu lorsque, comparant deux choses, on trouve que l'une est ou n'est pas inférieure à l'autre. *L'œillet est moins beau que la rose.*

Règle.—Dans le premier membre de la comparaison de supériorité ou d'infériorité, on met *plus* ou *moins* devant le mot sur lequel tombe la comparaison, et *que* devant le second membre : Il est *moins* estimé *que* vous. Je l'aime *plus que* je ne l'estime.

OBSERVATION.

Si la comparaison d'infériorité ou de supériorité tombe sur un verbe dans le second membre, il faut y joindre *ne :* Il est *moins* sage *que* je *ne* pensais.

Comparaison de conséquence.

La comparaison de conséquence a lieu lorsque, comparant deux choses, on trouve que l'une est montée à un tel point qu'elle est la cause de l'autre : *Il est si sage que tous l'admirent.*

Règle.—Dans la comparaison de conséquence on met *tant*, *si* dans le premier membre à côté du mot sur lequel tombe la comparaison, et *que* devant le second membre : Il a *tant* d'écus qu'il ne peut les compter. Il est *si* blessé *qu*'il en mourra. Il est *si* sage *que* tous l'admirent.

Comparaison de proportion.

La comparaison de proportion a lieu lorsque, comparant deux choses, on trouve que l'une croît ou décroît à proportion que l'autre croît ou décroît : *Il est d'autant plus aimé qu'il est plus modeste. Il est moins estimé par cela même qu'il est plus orgueilleux.*

Règle.—La comparaison de proportion s'énonce de plusieurs manières en français : 1° en mettant *d'autant* dans le premier nombre, et *que* dans le second : Il est *d'autant* plus estimable *qu*'il est plus modeste ; 2° en mettant entre le premier et le second membre *à proportion que, à mesure que, par cela même que :* Il est plus estimable *à proportion qu*'il est plus modeste ; 3° en ren-

versant la phrase et mettant le second membre le premier : *Plus* il est modeste, *plus* il est estimable.

Comparaison de manière.

La comparaison de manière a lieu lorsque, comparant deux choses, on trouve que l'une s'est faite de la même manière que l'autre : *De même que le feu éprouve l'or, ainsi l'adversité éprouve les hommes vertueux.*

Règle.— La comparaison de manière s'énonce par *de même que, comme* mis dans le premier membre, et par *de même, ainsi* mis dans le second : *De même que* le feu éprouve l'or, *ainsi* l'adversité éprouve les hommes vertueux. *Comme* l'oiseau est créé pour voler, *de même* l'homme est fait pour travailler.

TROISIÈME PARTIE.

GALLICISMES.

On appelle *idiotismes* des expressions propres et particulières à une langue.

Un tour, une expression propre à la langue française s'appelle *gallicisme* : ainsi *avoir faim* est un gallicisme par rapport au latin, qui ne dit pas *famem habere*, mais *esurire*, avoir besoin de manger.

Nous ne parlerons ici que des gallicismes de mots et des gallicismes de construction.

CHAPITRE PREMIER.

GALLICISMES DE MOTS.

Il y a gallicisme dans un mot quand il n'y en a point en latin qui lui réponde, comme *canon, fusil.*

Il peut encore y avoir gallicisme dans un mot français quand il est pris dans un sens différent que le mot qui lui répond en latin, comme beurre *frais, coup* de vin.

NOMS.

L'usage et le dictionnaire donnent la signification des noms.

Personne, rien.

Personne, rien sont deux noms masculins, qui désignent, l'un les personnes et l'autre les choses ; quand ils signifient *nul homme, nulle chose,* ils sont toujours accompagnés de la négation *ne. Personne n*'aime les trompeurs. Il vaut mieux *ne rien* faire que de faire des riens.

Quand ils signifient *quelque homme, quelque chose,* ils ne sont point accompagnés de *ne,* et ne se mettent que dans les phrases de doute et d'interrogation. Si jamais *personne* se fie au menteur, il sera trompé. Est-il *rien* de plus honteux que le mensonge ?

Autrui.

Autrui signifie *autre homme,* et ne s'emploie qu'avec une préposition. Ne faites pas à *autrui* ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. Qui désire le bien d'*autrui* mérite de perdre le sien.

On.

On signifie *homme* ; il ne se met qu'en sujet pour désigner un nombre de personnes plus ou moins grand.

On aime et *on* admire la vertu.	*tous.*
On n'aime pas les orgueilleux.	*personne.*
On est inconstant dans la jeunesse.	*la plupart.*
On boit de bonne eau dans cette ville.	*nous.*
On dit que vous êtes paresseux.	*quelques-uns.*
On frappe à la porte.	*quelqu'un.*
Plus *on* a, plus *on* veut avoir.	*chacun.*
Quand *on* désire le bien d'autrui, *on* perd justement le sien.	*celui qui.*
Bonjour, cher ami ; il y a long-temps qu'*on* ne vous a vu.	*je.*

ADJECTIFS.

Dans les noms communs il faut considérer deux choses : 1° les individus renfermés dans ces noms, comme *Pierre, Paul, Jacques,* etc., renfermés dans le nom commun *homme ;* 2° les qualités qui peuvent convenir à ces noms, comme *beau, grand, habile,* qui peuvent convenir au nom commun *homme ;* de là deux espèces d'adjectifs ;

les adjectifs individuels ou *de quantité* et les adjectifs qualificatifs ou *de qualité*.

ADJECTIFS INDIVIDUELS OU DE QUANTITÉ.

Les adjectifs individuels ou de quantité sont des mots que l'on joint aux noms communs, pour marquer que l'on considère la quantité des individus renfermés dans ces noms, comme *tous, aucun, un, deux, etc.*

Il y a en français six espèces d'adjectifs individuels : 1° l'article ; 2° les adjectifs collectifs ; 3° les adjectifs partitifs ; 4° les adjectifs démonstratifs ; 5° les adjectifs possessifs ; 6° les adjectifs de nombre.

L'ARTICLE. *Voyez p.* 4.

USAGE ET PLACE DE L'ARTICLE.

Règle I.—L'article doit se mettre devant tous les noms communs qui sont pris dans un sens individuel, à moins qu'ils ne soient déjà accompagnés d'un adjectif qui marque l'individu. Après *la* prière et *le* sacrifice on lisait *au* peuple et *au* roi, dans *les* saints livres, *les* actions et *les* conseils *des* grands hommes. On dirait mal *après la prière et sacrifice on lisait au peuple et roi. Notre* vie n'est qu'*un* souffle, *une* ombre passagère.

Note.—Cette règle a lieu pour toute sorte de mots, dès qu'ils sont considérés comme noms communs. Heureux qui sait mêler *l*'utile à *l*'agréable. Il faut être sobre dans *le* boire et *le* manger. Souvent avec *les* si, *les* car et *les* mais, on trouve le moyen de dire *le* pour et *le* contre.

II.—On ne met l'article ni devant les noms propres ni devant les noms communs employés pour marquer simplement la qualité. Les crimes de *David* attirèrent la colère de *Dieu sur Israel.* Les chemins sont bordés de *lauriers*, de *grenadiers*, de *jasmins.*

III.—L'article se place immédiatement avant le nom, ou même avant l'adjectif qui précède le nom.

D'un pinceau délicat *l*'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.

ADJECTIFS COLLECTIFS.

Les adjectifs collectifs désignent tous les individus renfermés dans le nom.

Tout désigne les individus pris ensemble : s'il est au pluriel, le nom suivant prend l'article. *Tous les* hommes sont sujets à la mort. *Tout* homme est sujet à la mort.

Note.—Tout est aussi adjectif de qualité signifiant *entier* ; dans ce sens le nom suivant prend l'article. *Tout l'homme* est à Dieu.

Chaque, chacun désignent tous les individus pris séparément ; ils n'ont point de pluriel ; *chaque* est toujours joint à un nom ; mais le nom est toujours sous-entendu avec *chacun*. *Chaque* pays a ses usages. *Chacun* a ses défauts.

Nul exclut tous les individus et n'a point de pluriel ; il est toujours suivi de *ne*. *Nul* homme *ne* peut échapper à la mort.

Note.–Nul est aussi adjectif de qualité et signifie *inutile*.

ADJECTIFS PARTITIFS.

Les adjectifs partitifs marquent une partie des individus renfermés dans le nom ; ces adjectifs sont :

I. *Plusieurs*. *Plusieurs* sont trompés en voulant tromper les autres.

II. *Certain*, qui est aussi adjectif de qualité : *Certaine* nouvelle se répand qui n'est pas fort *certaine*.

III. *Quelque*, qui est aussi adverbe de quantité. *Quelque* savant que vous soyez, vous ignorerez toujours *quelque* chose.

IV. *Quel, quelque* suivi de *que*. *Quelles que* soient vos richesses, vous ne devez pas vous enorgueillir. *Quelques* services *que* vous rendiez à un ingrat, vous ne lui en rendrez jamais assez.

V. *Aucun* se met pour *quelque*, mais seulement dans les phrases de doute et d'interrogation. *Aucun* homme fut-il jamais plus heureux ? Ce serait une faute de dire *aucuns hommes sont fort heureux*. Il faut dire : *quelques hommes*, etc.

Aucun avec la négation *ne* signifie *nul* et se met ordinairement au singulier. *Aucun* homme *n*'aime à être trompé.

VI. *Tel*, qui est aussi adjectif de qualité marquant une comparaison. *Tel* rit aujourd'hui qui pleurera demain.

Les enfants sont *tels que* les pères. *Tels* sont les pères, *tels* sont les enfants. Qui n'aimerait de *tels* enfants ?

Telle est la force de la vertu *que* tous l'admirent.

VII. *L'un, l'autre* s'emploient de trois manières :

1° Pour éviter la répétition de noms précédents. Les deux armées étaient campées, *l'une* sur les hauteurs, *l'autre* dans la plaine.

2° Pour marquer une action réciproque : Mes enfants, aimez-vous *les uns les autres.* Ils se sont juré l'*un* à *l'autre* une haine éternelle.

3° *L'un, l'autre,* joints par la conjonction *et, ni* marquent que deux sujets font ou souffrent la même action : Ils se sont bâti *l'un et l'autre* une maison. Ils ne s'aiment *ni l'un ni l'autre.*

Note.—Autre est aussi adjectif de qualité marquant une comparaison : Je ne suis pas *autre* que j'étais autrefois.

VIII. *Même,* qui est aussi quelquefois adverbe, prend l'article s'il marque une comparaison ; mais il ne le prend pas s'il est mis après un nom ou un pronom pour appuyer : Vous n'êtes pas *les mêmes* à mon égard *que* vous étiez autrefois. Nous-*mêmes.* Catilina lui-*même* s'est mis sous la garde d'un citoyen.

Les astres, les animaux, les plantes *même* étaient au nombre des divinités égyptiennes.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS ET POSSESSIFS.

Règle.—L'adjectif démonstratif et les adjectifs possessifs doivent se répéter devant chaque chose différente : *Ce* champ, *cette* prairie, *ces* troupeaux m'appartiennent. *Mon* père, *ma* mère, *mes* sœurs sont morts.

Remarque.—On dit : J'ai mal à *la tête,* et non pas à *ma* tête ; car on n'a pas mal à la tête d'un autre.

On dit : *le* mal de tête me tourmente (c'est-à-dire *actuellement* j'ai mal à la tête). On dit aussi : *mon* mal de tête me tourmente (c'est-à-dire le mal de tête *qui m'est habituel* me tourmente).

PRONOMS.

PRONOMS PERSONNELS.

Elle, elles, lui, eux.

Règle.—Dans les termes locaux et dans la circonstance

du lieu où se fait l'action, les pronoms *elle, elles, lui, eux*, ne s'emploient que pour les personnes. Je vis votre mère, je m'approchai d'*elle* et m'assis auprès d'*elle*.

S'il s'agit de choses, on se sert de *y, en*, ou d'une préposition sans régime exprimé. Pour mieux examiner cette muraille, je m'*en* approchai et m'assis *auprès*. Vous m'avez recommandé cette affaire, je m'*en* occuperai et j'*y* donnerai mes soins.

Mais on dira bien : Cette rivière entraîne avec *elle* tout ce qu'elle rencontre et ne laisse après *elle* que du sable et des cailloux.

Le.

Le ne prend ni genre ni nombre s'il est mis pour une phrase entière, un adjectif ou un nom mis comme adjectif. Ainsi on dit : Il faut *s'accoutumer à l'humeur des autres* autant qu'on *le* peut. Madame, êtes-vous *malade ?* Oui, je *le* suis. Messieurs, êtes-vous *malades* ? Oui, nous *le* sommes. Etes-vous *mère* de cet enfant ? Oui, je *le* suis.

Mais *le* prend genre et nombre s'il tient la place d'un ou de plusieurs individus. Ainsi on dira : Madame, êtes-vous *la malade que je vis hier ?* Oui, je *la* suis. Messieurs, êtes-vous *les malades que je vis hier ?* Oui, nous *les* sommes. Etes-vous *la mère de cet enfant ?* Oui, je *la* suis.

Le, elle, objet du verbe *être.*

Pour objet du verbe *être*, on se sert des pronoms *elle, elles, lui, eux* s'il s'agit de personnes, et de *le, la, les* s'il s'agit de choses. Est-ce là votre mère ? Oui, c'est *elle*. Est-ce là votre père ? Oui, c'est *lui*. Sont-ce là vos sœurs ? Oui, ce sont *elles*. Sont-ce là vos frères ? Oui, ce sont *eux*. Est-ce là votre tabatière ? Oui, ce l'*est*. Sont-ce là vos tabatières ? Oui, ce *les* sont. Dans ce dernier cas il vaut mieux répéter le nom.

Se, soi.

Ces pronoms *se, soi* ne peuvent jamais être sujet.

On dit *se* indistinctement pour les personnes et pour les choses. Cet enfant *se* promène. Cette fleur *se* flétrit.

On met *soi* au lieu de *lui* pour marquer les personnes lorsque le sujet de la phrase est vague et indéterminé. Quand *on* ne peut répondre pour *soi*, on ne doit pas ré-

pondre pour autrui. *Personne* ne se hait *soi-même*. *Chacun* doit travailler à se vaincre *soi-même*.

Mais si le sujet est fixe et déterminé, on doit se servir de *lui*, *elle*, *eux*, *elles*. *Cet homme*, qui ne peut répondre pour *lui*, ne doit pas répondre pour les autres. *Ces personnes* ne se haïssent pas *elles-mêmes*. *Vos frères* doivent travailler à se vaincre *eux-mêmes*.

Ce.

1° Le pronom démonstratif *ce*, sujet du verbe *être*, veut toujours le singulier, excepté à la troisième personne pluriel. *C'est* moi, *c'est* toi, *c'est* lui, *c'est* nous, *c'est* vous, *ce sont* eux.

2° Il faut dire : *C'est* en Dieu *que* nous devons mettre notre espérance (et non pas *en qui*). *C'est* à vous-même *que* je veux parler (et non pas *à qui*). Ce *que* n'est pas relatif, mais conjonction.

Qui, que.

Qui relatif est toujours de la même personne que son antécédent. Ainsi on doit dire : Moi *qui* ai vu. Toi *qui* as vu. Nous *qui* avons vu, etc.

Qui mis en sujet se dit des personnes et des choses ; mais en régime il ne se dit que des personnes. Ainsi on dira bien : Etudiez des sciences *qui* vous rendent meilleur ; mais on dirait mal : Les sciences *à qui* je m'applique ; il faut *auxquelles* je m'applique.

Que relatif se dit également des personnes et des choses ; mais *que* interrogatif ne se dit que des choses : L'homme *que* j'ai vu. La maison *que* j'ai bâtie. *Que* faisiez-vous ? Mais on doit dire : *Qui* cherchez-vous ?

VERBES.

Il y a, il y avait, etc.

Le verbe *avoir* mis pour *être* est un gallicisme ; il est toujours monopersonnel et accompagné de *y* ; *Il y eut* cette année-là une moisson abondante.

Cette autre expression *il n'y a pas jusqu'à* est encore un gallicisme qui a le même sens que *même* mis pour appuyer. *Il n'y a pas jusqu'aux* petits enfants qui *ne* le

méprisent, c'est-à-dire les petits enfants *même* le méprisent.

Faire.

Ce verbe est un de ceux qui ont un plus grand nombre de significations, et qui fournissent le plus de gallicismes ; il faut recourir au dictionnaire.

Faire signifie *faire en sorte, avoir soin. Faites*-moi savoir. Je lui *ai fait* tenir ses lettres.

Faire signifie *engager, forcer, contraindre, commander, ordonner. Vous* me *faites* mourir. Cela m'*a fait* croire. Il le *fit* tuer.

Note.—Entre *ordonner* et *faire* il y a cette différence qu'*ordonner* marque simplement *l'ordre donné,* et que *faire* marque *l'ordre exécuté.*

Laisser.

Laisser signifie quelquefois *permettre, souffrir.* Vos chants ne me *laissent* pas dormir. Je ne vous *laisserai* pas exposer à tant de dangers.

Devoir.

Devoir suivi d'un infinitif marque quelquefois le futur, *Je dois* partir demain. *Je devais* partir.

D'autres fois il marque l'obligation. *Vous devez* réprimer vos passions.

Faillir, penser, manquer.

Faillir, penser, manquer devant un infinitif signifient quelquefois *peu s'en falloir. J'ai failli* tomber. *J'ai pensé* tomber. *J'ai manqué* de tomber, c'est-à-dire *peu s'en est fallu* que je ne tombasse.

Aller.

Aller suivi d'un infinitif marque quelquefois un futur prochain : *être sur le point de, être près de* suivis d'un infinitif ont le même sens. *Vous alliez* partir. La ville *allait* être pillée. *Vous êtes près de* partir. La ville *était sur le point d'*être pillée.

Venir.

Venir de suivi d'un infinitif marque quelquefois un passé prochain : *Il vient de* partir. *Il venait de* partir.

Ne faire que de suivi d'un infinitif a le même sens. *Il ne fait que de* partir. *Il ne faisait que de* partir.

ADVERBES.

Quelque, tout.

Quelque devant un adjectif ou un verbe est toujours adverbe. *Quelque* savant qu'il soit, il ignore bien des choses.

Tout devant un adjectif ou un verbe a la signification d'un adverbe ; mais il prend genre et nombre s'il est placé immédiatement devant un adjectif féminin qui commence par une consonne. Ces gens-là sont *tout* bons ou *tout* mauvais. La vertu, *tout* austère qu'elle est, fait goûter de véritables plaisirs. C'est une tête *toute* vide. Elles furent *toutes* surprises. Cette fleur est *tout* aussi belle que quand je l'ai cueillie.

Tout devant un adjectif suivi de *que* signifie *quelque, que*, et veut l'indicatif. *Tout* savant *qu'il* est, il ignore bien des choses.

Tout devant un adjectif ou un verbe suivi de *que* signifie *entièrement*. Ces gens-là sont *tout* bons ou *tout* mauvais.

Tout devant *autre* signifie *quelconque* et d'autres fois *entièrement*. Vous êtes *tout* autre que vous n'étiez (c'est à dire *entièrement*). *Tout* autre que le peuple romain eût perdu courage (c'est-à-dire un *autre quelconque*).

Alentour, auparavant, davantage, près, à travers.

Alentour, auparavant, davantage sont des adverbes qui n'ont point de régime. Ainsi l'on dit : *autour* du trône ; mais on ne dit pas *alentour* du trône. Le Roi était sur son trône et ses fils *alentour*.

On dit : *avant le temps, avant de partir, avant que je parte ;* mais on dirait mal : *auparavant le temps, auparavant de partir, auparavant qu'il parte.* Ne partez pas si tôt, venez me voir *auparavant*.

On dit : *plus de science*, etc. On dirait mal : *davantage de science.* La science est estimable, mais la vertu l'est bien *davantage*.

On dit : Il est *prêt* à partir, (c'est-à-dire préparé, disposé à partir). On dit : il est *près de* partir (c'est-à-dire sur le point de partir).

L'adverbe *près* mis après un nom précédé de la préposition *à* signifie *excepté*. A l'avarice *près*, c'est un honnête homme.

On dit : *au travers des* ennemis ; mais il faut dire *à travers les* ennemis.

PRÉPOSITIONS.

Les prépositions seules, ou jointes à certains mots forment des expressions conjonctionnelles qui sont de vrais gallicismes, comme : il est parti *sans* me voir. *De crainte de, de peur de, avant de, avant que*, etc.

CONJONCTIONS.

Que.

La conjonction *que* est d'un usage fort étendu et tient souvent la place de plusieurs liaisons, comme on peut le voir dans les exemples suivants :

Je ne sortirai pas *qu*'il ne vienne.... *avant que.*

Attendez *qu*'il vienne.... *jusqu'à ce que.*

Qu'avez-vous, *que* vous ne mangez pas.... *puisque, vu que.*

Fier *qu*'il était de sa victoire.... *comme.*

Approchez *que* je vous parle.... *afin que, pour que.*

Je me réjouis *que* vous soyez sage.... *de ce que.*

On ne peut être savant *qu*'on ne lise beaucoup.... *sans que.*

Ne venez pas me voir *que* vous n'ayez fait cela.... *si ce n'est que, à moins que.*

Qu'il fasse un excès, il est malade.... *si, si peu que, pour peu que, dès que.*

Que s'emploie encore pour restreindre la trop grande étendue d'une négation. Il n'y a *qu*'un Dieu. Il n'a pris *que* sa robe. Dans ce sens, *que* équivaut à la préposition *excepté* ; c'est comme s'il y avait : Il n'y a point de Dieu, *excepté* un. Il n'a rien pris, *excepté* sa robe.

CHAPITRE SECOND.

GALLICISMES DE CONSTRUCTION.

Les gallicismes de construction sont des manières d'arranger une phrase propres à la langue française ; ainsi les différentes manières de lier une phrase à une autre par le moyen de certains mots suivis de *que* ou de *de* sont de vrais gallicismes ; nous en mettrons ici quelques-uns.

Adjectifs mis avant ou après le nom.

Certains adjectifs ont un sens différent selon qu'ils sont placés avant ou après le nom : en voici quelques exemples ; pour les autres on consultera le dictionnaire.

Grand homme, c-à-d.	*de talent.*	Homme *grand*, c-à-d.	*de haute taille.*
Honnête homme,	*de probité.*	Homme *honnête*,	*poli.*
Brave homme,	*de probité.*	Homme *brave*,	*courageux.*
Furieux homme,	*gros et grand.*	Homme *furieux*,	*en fureur.*
Pauvre homme,	*digne de pitié.*	Homme *pauvre*,	*indigent.*
Quelle est *votre* erreur ? c'est-à-dire, en quoi vous êtes-vous trompé ?		Quelle erreur est *la vôtre !* c'est-à-dire, que vous vous êtes trompé grossièrement !	

A force de.

A force de suivi d'un nom ou d'un infinitif signifie la multiplicité de la chose ou la répétition de l'action. *A force de* soldats il a remporté la victoire. *A force de* travailler il est devenu savant.

Bien loin de ou *que.*

Bien loin de ou *que* marque une forte opposition entre l'action qui précède et celle qui suit. Il me hait, *bien loin de* m'aimer.

Au lieu de.

Au lieu de suivi d'un infinitif marque tantôt l'obligation : L'écolier paresseux joue *au lieu d'*étudier.

Tantôt il marque une simple permission : L'écolier diligent étudie *au lieu de* jouer.

Tantôt il signifie *bien loin de :* Il me hait *au lieu de* m'aimer.

Précédé d'un impératif, il marque défense de faire l'action qui suit. Lisez *au lieu de* badiner.

Au lieu que équivaut à *au contraire.* L'homme de bien est loué de tout le monde, *au lieu que* le méchant est méprisé.

Etre homme à, femme à, être capable de.

Etre homme à, femme à, et de plus *être capable de,* ayant pour sujet un nom de personne, équivalent à une comparaison de conséquence par l'adjectif *tel.* Votre père est *homme* à vous bien élever, c'est à dire *tel que il vous élève bien.* Vous *êtes capable de* vous vaincre vous-même.

Etre capable de ayant pour sujet un nom de chose signifie *pouvoir.*

Tous les trésors du monde ne *sont* pas *capables* de satisfaire l'avare.

DE L'ORTHOGRAPHE.

L'orthographe est la manière d'écrire les mots d'une langue conformément à l'usage reçu et adopté par les meilleurs écrivains.

DES ACCENTS.

On met l'accent grave sur les prépositions *à, dès,* sur les adverbes *là, holà, çà, près, où* et leurs composés, sur les adverbes *très, déjà.*

Lorsque l'*e* ouvert est bref, comme *mère, père,* l'Académie met un accent grave dessus, *j'achète, je sème.*

L'accent circonflexe se met sur toutes les voyelles longues dans les syllabes où l'on a retranché une lettre : *âge* qui s'écrivait *aage ; remercîment* au lieu de *remerciement ; tête* pour *teste ; âne* pour *asne ; côte* pour *coste,* etc.

On le met aussi sur *dû* participe de *devoir,* sur *ô* dans le *nôtre, le vôtre.* Avez-vous reçu votre livre ? nous n'avons pas reçu *le nôtre.*

APOSTROPHE.

L'apostrophe est un petit signe (') que l'on met entre deux lettres pour marquer le retranchement de l'une de ces trois lettres, *a*, *e*, *i*.

A se perd dans *la* article ou pronom. *L'âme*, *l'histoire*, *je l'aime.*

I ne se perd que dans *si*, et seulement devant *il*, *ils*, *S'il*, *s'ils*.

E se perd dans les mots *je*, *me*, *te*, *se*, *que*, *de*, *le*, *ce*, *ne*, lorsqu'il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette ; dans la préposition *entre* devant *eux*, *elle*, *autre* ; *entr'eux*, *entr'elles*, *entr'autres*, et dans les verbes réciproques, *s'entr'aimer* etc. ; dans *quelque* devant *un*, *autre* ; dans *jusque* devant *à*, *au*, *aux*, *ici*, *où*.

L'on écrit et l'on prononce *le onzième*, *la onzième* ; *le oui*, *le non*.

TRÉMA.

Le tréma n'est autre chose que deux points (¨) mis sur une voyelle pour avertir de la prononcer séparément d'une autre voyelle qui est avant : ainsi on écrit *haïssant*, *ciguë*, *poëme*, *Saül*, pour empêcher de prononcer comme dans *paissant*, *figue*, *sœur*, *Paul*

TRAIT D'UNION.

Le trait d'union est une petite barre horizontale (-) que l'on met entre deux mots qu'on veut joindre.

On s'en sert :

1° Dans les mots composés de plusieurs mots : *arc-en-ciel*, *s'entre-battre.*

2° Entre un verbe et les mots *je*, *me*, *moi*, *nous* ; *tu*, *te*, *toi*, *vous* ; *il*, *ils*, *elle*, *elles* ; *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on* placés après le verbe.

3° Dans les mots suivants : *celui-ci*, *celui-là*, *ce livre-ci*, *cet homme-là.*

LETTRES MAJUSCULES *ou* CAPITALES.

On doit mettre des lettres capitales : 1° Dans les ti-

tres ; 2° Au commencement de chaque phrase et de chaque vers ; 3° Au commencement des noms propres d'hommes, de lieux, de fêtes, etc. ; 4° Au commencement des noms de sciences, d'arts, de dignités, s'ils ne sont pas employés comme simple qualification. Ex La *Grammaire* apprend à parler, il ne faut pas négliger les préceptes de *grammaire*.

Pour l'orthographe de mots il faut suivre le dictionnaire.

DE LA PONCTUATION.

La ponctuation est l'art d'indiquer dans l'écriture par des signes reçus, les repos plus ou moins grands qu'on doit observer en lisant ou en parlant.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point d'interrogation (?), le point d'admiration (!), les plusieurs points (....), l'alinéa et le tiret (—).

VIRGULE (,).

La virgule marque le plus petit repos. On l'emploie :

I. Avant les parties semblables d'une même phrase, pourvu qu'il y en ait plus de deux, qu'elles ne soient pas liées par des conjonctions, et qu'aucune d'elles ne soit divisée en parties plus petites.

Ayez soin de *vos maisons, de vos jardins, de vos troupeaux.* Ce sont des restrictions.

Le père, la mère, les frères, les sœurs ont été égorgés. Ce sont des sujets.

Il prit, quitta, reprit le vice et la vertu. Ce sont des attributions.

Il faut régler *ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.* Ce sont des objets.

Il renonce *à ses parents, à ses amis, à ses biens.* Ce sont des termes.

II. Entre deux parties semblables si elles ne sont pas liées par une conjonction. *Mettre un but à sa course, un terme à ses désirs. L'intérêt et la justice* ne sont pas toujours d'accord.

III. Entre deux parties semblables, quoique liées par

une conjonction, si l'une des deux est un peu longue. Il s'amusait à cultiver ses terres, *et à tailler les arbres qu'il avait plantés lui-même.*

IV. Les circonstances exprimées par plusieurs mots, les accompagnements accessoires sont séparés par une ou deux virgules, selon qu'ils sont placés au commencement ou au milieu de la phrase.

Pressé par la douleur, je m'endormis.

Leurs ossements humiliés dans la poussière, *selon le langage de l'Ecriture,* se réjouissent dans l'espérance de leur résurrection glorieuse.

Le fruit meurt en naissant, *dans le germe infecté.*

Daignez, *ô mon Dieu,* venir à mon secours.

V. On doit mettre entre deux virgules la phrase incidente explicative, et sans virgule la phrase incidente restrictive.

Les hommes, *qui sont raisonnables,* devraient suivre les lumières de la raison.

L'écolier *qui étudie* deviendra savant.

VI. On met une virgule entre deux phrases d'une même période, si aucune d'elles n'est sous-divisée en parties plus petites. *Si vous pratiquez la vertu, vous serez heureux.*

VII. Entre plusieurs phrases finies et détachées qui concourent à exprimer une même pensée : *Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, le courage des troupes est abattu, tout le camp est immobile.*

VIII. Après certaines expressions abrégées, qui au commencement d'une phrase tiennent lieu d'une autre phrase ou d'une circonstance.

Encore trop heureux, si le malheur sert à m'instruire.

Bref, je suis très satisfait de votre conduite.

POINT-VIRGULE (;).

Le point-virgule marque une pause un peu plus longue que celle de la virgule. On s'en sert :

I. Pour séparer les différents membres d'une période qui n'ont point de rapport l'un à l'autre. *Le cœur de l'homme est si grand* que le monde entier *ne peut le remplir ; que tout ce qui est borné l'agite et l'inquiète ; qu'il*

ne peut trouver de repos que dans la possession d'un objet infini.

II. Avant une phrase qui est à la suite d'une autre dont elle dépend. *Pour bien écrire, on doit être également attentif aux choses que l'on dit et aux termes dont on se sert; afin qu'il y ait du vrai et du goût dans tout l'ouvrage.*

III. Entre les deux membres d'une période dont l'un est déjà divisé par des virgules. *Si la naissance, la beauté, la force, les richesses et les autres biens que donne la nature ne font pas le vrai mérite; il faut donc le chercher dans la pratique de la vertu.*

DEUX POINTS (:).

Les deux points marquent une pause plus longue que celle du point-virgule. On s'en sert:

I. Après une phrase qui annonce une énumération. *Il y a dans l'homme juste deux volontés: l'une terrestre, qui l'entraîne vers les objets sensibles; et l'autre céleste, qui l'emporte vers son Dieu.*

II. Après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, ou qui en fait l'application. *Il ne faut jamais se moquer des misérables: car qui peut s'assurer d'être toujours heureux?*

III. Quand on passe à un discours direct qu'on rapporte. *Lorsque l'empereur Titus avait passé un jour sans accorder de grâce à personne, il disait à ses amis: J'ai perdu ma journée.*

POINT (.).

Le point marque le plus long repos, et se met après une phrase entièrement et complètement finie. *Le mensonge est le plus bas de tous les vices.*

Le point d'interrogation se met après les phrases interrogatives. *Quoi de plus beau que la vertu?*

Le point d'exclamation se met après une interjection ou après une phrase qui marque un violent mouvement de douleur, de surprise, d'admiration, etc. *Oh! qu'il est doux de servir le Seigneur! Qu'il est glorieux de mourir pour sa patrie!*

Les plusieurs points se mettent lorsque l'âme oppressée par le sentiment ne peut exprimer tout ce qu'elle sent,

ou ne le fait que par mots et par phrases découpées et sans suite. *O ciel... j'ai cru... quelle joie... puissé-je ne pas me tromper... j'ai cru reconnaître mon père... cher père, depuis si longtemps perdu !*

L'alinéa a lieu lorsque l'on recommence une ligne sans avoir fini la précédente : ce qu'on doit faire, lorsqu'après une suite de phrases sur un même objet, on passe à une autre matière. L'alinéa demande un plus long repos que le point.

TIRET (—).

On emploie le tiret dans le dialogue pour éviter la répétition de *dit-il, dit-elle.*

Debout, dit l'avarice, il est temps de marcher.—Hé ! laissez-moi.—Debout.— Un moment.—Tu répliques ?—A peine le soleil fait ouvrir les boutiques.—N'importe, lève-toi.

GUILLEMETS (" ").

Les guillemets sont une double virgule que l'on met au commencement des lignes pour distinguer les citations ; on les met au commencement et à la fin de la citation.

DE LA PROSODIE.

La prosodie est l'art de prononcer les syllabes de chaque mot selon les règles de la quantité et de l'accent.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des syllabes longues ou brèves en français : on peut consulter la Prosodie de M l'abbé d'Olivet. Nous ne donnerons ici que quelques principes qui sont le résultat de ce détail, et qui peuvent guider dans le plus grand nombre des cas.

Principe I.—Toute syllabe est longue quand il y a dedans un *s* qui s'écrit et ne se prononce pas, ou qui s'écrivait autrefois et ne s'écrit plus aujourd'hui : *Le temps, jaloux, le nez.*

D'où il suit : 1° Que toutes les voyelles marquées d'un accent circonflexe sont longues : *Lâche, tempête, aimât, croître, goût, appât.*

2° Que tous les pluriels sont longs, excepté ceux dont la dernière voyelle est un *e* muet. *Les soins, les devoirs, des soleils*, etc.

II.—Toute voyelle suivie de l'*e* muet est longue. *Pensée, crée, voie, essaie ;* mais si cet *e* muet se change dans un autre *e* ou dans une autre voyelle, la voyelle qui précède devient brève. *J'essaie, essayé ; je crée, je créais ; joie, joyeux.*

III.—Toute voyelle pénultième suivie d'un *z* ou d'un *s* qui ait le son du *z* est longue, pourvu que la dernière syllabe soit muette. *Topâze, emphâse, permîse, dôse.*

IV.—Toute syllabe dont la dernière voyelle est suivie d'une consonne finale autre que *s, z* ou *x* muet est brève, ainsi que toute syllabe finale en *l* mouillé. *Bât, neuf, sept, Ajax, soleil.*

V.—Les voyelles nasales ; savoir, *am, an, em, en, un, on*, etc., sont brèves quand la consonne qui suit est *m, n. Epigramme, consonne ;* autrement elles sont longues, *ambition, empire, entier, vengeance*, etc.

VI.—Le redoublement des consonnes *b, c, d, g, l, p* et *t* rend en général brève la voyelle qui précède : *abbé, accuser, addition, affabilité, aggraver, aller, appas, botte.*

Mais *r* et *s* redoublés rendent ordinairement longue la voyelle précédente, *carrière, barre, entasser, endosser.* La principale exception se trouve dans les mots terminés en *isse*, comme *écrevisse.*

SYSTÈME DES TEMPS DANS LES VERBES.

La nomenclature des temps que l'on donne ordinairement paraît défectueuse pour deux raisons : 1° Elle n'embrasse pas tous les temps que l'usage autorise ; 2° les noms des temps ne portent pas toujours avec eux l'idée du temps qu'ils désignent. La nomenclature suivante remédierait à ces défauts.

Le temps en général est l'existence successive des créatures.

On appelle *époque* un instant où l'on s'arrête pour con-

sidérer ce qui s'est fait *pendant*, *avant* ou *après* cet instant.

On appelle *période* un espace de temps terminé par deux époques.

Les temps dans les verbes sont des formations simples ou composées qui marquent le rapport de l'existence de l'action à une époque ou à une période.

I. L'action peut exister *pendant*, *avant* ou *après* l'époque ou la période avec laquelle on la compare. Sous ce premier point de vue il n'y a donc que trois temps parfaitement bien nommés par les mots de *présent*, *passé*, *futur*.

II. On peut considérer l'action comme faite *longtemps avant* ou *longtemps après* l'époque, ou comme faite *peu avant* ou *peu après* l'époque. Sous ce point de vue on peut avoir deux espèces de passés, deux espèces de futurs, qu'on peut fort bien nommer *passés éloignés*, *futurs éloignés ; passés prochains*, *futurs prochains*.

III. L'époque à laquelle on compare l'action peut n'être pas une époque *fixe*, *déterminée*, mais une époque *quelconque ;* ce seront alors des temps *indéfinis*.

IV. On peut comparer l'époque elle-même ou la période avec l'instant de la parole, c'est à dire que l'époque ou la période peut être *présente*, *passée* ou *future* par rapport au moment de la parole. Ce nouveau point de vue qui *fixe*, *détermine*, *définit* l'époque, forme les temps *définis*. On pourra les distinguer des temps indéfinis en ajoutant au nom des trois temps indéfinis les mots de *présent*, *passé*, *futur*. Ainsi dans le nom *présent passé*, par exemple, le premier mot marque le rapport de l'existence de l'action à l'époque ou à la période, et le second mot désigne le rapport de l'époque ou de la période au moment de la parole.

Si, dans le temps, on considère la période, en ajoutant l'adjectif *périodique*, on aura un nom qui exprimera très bien la nature du temps.

V. Enfin, outre ces deux rapports de l'action à l'époque, et de l'époque au moment de la parole, il est quelquefois utile de comparer l'existence de l'action avec une autre action ; ce qui forme deux nouvelles espèces de passés et

de futurs que l'on pourra distinguer des autres par l'adjectif *relatif*.

Tel est le système des temps exposé, développé et prouvé par M. Beauzée.

DES PRÉSENTS.

Il y a quatre présents en français et trois en latin :

1° *Le présent* marque une action faite *pendant* une époque *quelconque*. *Je lis*... lego.

2° *Le présent passé* marque une action faite *pendant* une époque *passée* au moment de la parole. *Je lisais*... legebam.

3° *Le présent passe périodique* marque une action faite *pendant* une période *passée* au moment de la parole. *Je lus*.

4° *Le présent futur* marque une action faite *pendant* une époque *future* au moment de la parole. *Je lirai*... legam.

DES PASSÉS.

Il y a quatre passés en français et trois en latin :

1° *Le passé* marque une action faite *avant* une époque *quelconque*. *J'ai lu*... legi... hortatus sum.

2° *Le passé-passé* marque une action faite *avant* une époque *passée* au moment de la parole. *J'avais lu*... legeram... hortatus eram.

3°. *Le passé-passé périodique* marque une action faite *avant* une période *passée* au moment de la parole. *J'eus lu*.

4° *Le passé futur* marque une action faite *avant* une époque *future* au moment de la parole. *J'aurai lu*... legero... hortatus ero.

DES PASSÉS RELATIFS.

Il y a en français quatre passés relatifs ; il y en a trois en latin dans les verbes en *or*, et point dans les verbes en *o*.

1° *Le passé relatif* marque une action *passée* par rapport à une autre action faite *avant* une époque *quelconque*. *J'ai eu exhorté*... hortatus fui.

2° *Le passé-passé relatif* marque une action *passée* par rapport à une autre action faite *avant* une époque *passée*

au moment de la parole. *J'avais eu exhorté*... hortatus fueram.

3° *Le passé-passé périodique relatif* marque une action *passée* par rapport à une autre action faite *avant* une période *passée* au moment de la parole. *J'eus eu exhorté.*

4° *Le passé futur relatif* marque une action *passée* par rapport à une autre action faite *avant* une époque *future* au moment de la parole. *J'aurai eu exhorté*... hortatus fuero.

DES PASSÉS PROCHAINS.

Il y a trois passés prochains en français et point en latin.

1° *Le passé prochain* marque une action faite *peu avant* une époque *quelconque*. *Je viens de lire.*

2° *Le passé-passé prochain* marque une action faite *peu avant* une époque *passée* au moment de la parole. *Je venais de lire.*

3° *Le passé futur prochain* marque une action faite *peu avant* une action *future* au moment de la parole. *Je viendrai de lire.*

DES FUTURS.

Il y a trois futurs en français et trois en latin.

1° *Le futur* marque une action faite *après* une époque *quelconque*. *Je dois lire*... lecturus sum.

2° *Le futur passé* marque une action faite *après* une époque *passée* au moment de la parole. *Je devais lire*... lecturus eram.

3° *Le futur-futur* marque une action faite *après* une époque *future* au moment de la parole. *Je devrai lire*... lecturus ero.

DES FUTURS RELATIFS.

Il y a en latin trois futurs relatifs et point en français.

1° *Le futur relatif* marque une action *future* par rapport à une autre action faite *avant* une époque *quelconque*... lecturus fui.

2° *Le futur passé relatif* marque une action *future* par rapport à une autre action faite *avant* une époque *passée* au moment de la parole... lecturus fueram.

3° *Le futur-futur relatif* marque une action *future* par rapport à une autre action faite *avant* une époque *future* au moment de la parole.... lecturus fuero.

DES FUTURS PROCHAINS.

Il y a en français deux futurs prochains et point en latin.

1° *Le futur prochain* marque une action faite *peu après* une époque *quelconque*. *Je vais lire.*

2° *Le futur passé prochain* marque une action faite *peu après* une époque *passée* au moment de la parole. *J'allais lire.*

Parmi les modes des verbes, il y en a deux ; savoir : l'infinitif et le participe, qui marquent l'action sans désigner la personne qui l'a faite. On peut les appeler *modes impersonnels.*

Les autres modes marquent et l'action et la personne qui fait l'action ; on peut donc les nommer *modes personnels.*

Les gérondifs sont des cas de l'infinitif qui marquent l'action au moment même de sa production ; ils appartiennent donc au présent de l'infinitif. Il y en a un en français que l'on confond ordinairement avec le présent du participe.

Les supins sont des cas de l'infinitif qui marquent non la production de l'action, mais l'acte qui en résulte ; ils appartiennent donc au passé de l'infinitif. Il y en a un en français que l'on confond ordinairement avec le passé du participe passif.

On appelle *verbe auxiliaire* un verbe qui perd sa signification propre pour ne marquer que le rapport de l'action à l'époque. Il y en a cinq en français, *être, avoir, devoir, venir, aller* ; et un seul en latin, *esse.*

Il n'y a que l'indicatif qui ait tous les temps dont on vient de parler. Les autres modes en ont plus ou moins, comme on le verra dans la conjugaison suivante :

CONJUGAISON COMPARÉE.

MODES IMPERSONNELS.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Legere,			Lire.
Gérondifs.	*Nom. et acc.*	Legendum.	
	Génitif	Legendi.	
	Datif, abl.	Legendo.	*Gérondif,* Lisant.

PASSÉ.

Legisse—hortatus esse,			Avoir lu.
Supins.	*Nom. et acc.*	Lectum.	
	Datif, abl.	Lectu.	*Supin,* Lu.

PASSÉ-PASSÉ.

Hortatus fuisse, — Avoir eu exhorté.

FUTUR.

Lecturus esse, — Devoir lire.

FUTUR PASSÉ.

Lecturus fuisse, — Avoir dû lire.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Legens, — Lisant.

PASSÉ.

Hortatus, — Ayant exhorté.

FUTUR.

Lecturus, — Devant lire.

MODES PERSONNELS.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Lego, — Je lis.

PRÉSENT PASSÉ.

Legebam, — Je lisais.

PRÉSENT PASSÉ PÉRIODIQUE.

——— — Je lus.

PRÉSENT FUTUR.

Legam, — Je lirai.

PASSÉ.

Legi—hortatus sum, — J'ai lu.

PASSÉ-PASSÉ.

Legeram—hortatus eram, J'avais lu.

PASSÉ-PASSÉ PÉRIODIQUE.

—— J'eus lu.

PASSÉ FUTUR.

Legero—hortatus ero, J'aurai lu.

PASSÉ RELATIF.

Hortatus fui, J'ai eu exhorté.

PASSÉ-PASSÉ RELATIF.

Hortatus fueram, J'avais eu exhorté.

PASSÉ-PASSÉ PÉRIODIQUE RELATIF.

—— J'eus eu exhorté.

PASSÉ FUTUR RELATIF.

Hortatus fuero, J'aurai eu exhorté.

PASSÉ PROCHAIN.

—— Je viens de lire.

PASSÉ-PASSÉ PROCHAIN.

—— Je venais de lire.

PASSÉ FUTUR PROCHAIN.

—— Je viendrai de lire.

FUTUR.

Lecturus sum, Je dois lire.

FUTUR PASSÉ.

Lecturus eram, Je devais lire.

FUTUR-FUTUR.

Lecturus ero, Je devrai lire.

FUTUR RELATIF.

Lecturus fui, ——

FUTUR PASSÉ RELATIF.

Lecturus fueram, ——

FUTUR-FUTUR RELATIF.

Lecturus fuero, ——

FUTUR PROCHAIN.

—— Je vais lire.

FUTUR PASSÉ PROCHAIN.

—— J'allais lire.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

—— Je lirais.

PASSÉ.

——— J'aurais lu.

PASSÉ RELATIF.

——— J'aurais eu lu.

PASSÉ PROCHAIN.

——— Je viendrais de lire.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT FUTUR.

Lege, Lis.

PASSÉ.

Hortatus esto, Aie exhorté.

FUTUR.

Lecturus esto, ———

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Legam, Je lise.

PRÉSENT-PASSÉ.

Legerem, Je lusse.

PASSÉ.

Legerim—hortatus sim, J'aie lu.

PASSÉ-PASSÉ.

Legissem—hortatus essem, J'eusse lu.

PASSÉ RELATIF.

Hortatus fuerim, J'aie eu exhorté.

PASSÉ-PASSÉ RELATIF.

Hortatus fuissem, J'eusse eu exhorté.

PASSÉ PROCHAIN.

——— Je vienne de lire.

PASSÉ-PASSÉ PROCHAIN.

——— Je vinsse de lire.

FUTUR.

Lecturus sim, Je doive lire.

FUTUR PASSÉ.

Lecturus essem, Je dusse lire.

FUTUR RELATIF.

Lecturus fuerim. ———

FUTUR PASSÉ RELATIF.

Lecturus fuissem. ———

FIN.

ire.

.

orté.

e.

.



